

# Motteville Info



L'autoroute A15 officiellement ouverte aux automobilistes

Un chantier colossal qui a nécessité la construction d'un viaduc de plus de quatre cents mètres de longueur à une quarantaine de mètres au-dessus de la vallée de l'Austreberthe.



Mairie de Motteville Place Maréchal de Lattre de Tassigny 76970 Motteville Tél. : 02 35 96 82 67 Fax : 02 32 70 04 68

Année 2015 - N° 31

# Commerçants et Artisans de Motteville



## Auberge du Bois S<sup>t</sup> Jacques

Rue de la Gare  
76970 Motteville  
Tel : 02 35 96 83 11



## L'Orangerie

Chambres d'hôte  
Location de salle de réception  
357 rue Alexis Ricordel  
76970 Motteville  
Tél. : 02 35 95 61 68



## Bultel Location

Location matériel de réception  
2, Rue du Bois Guilbert  
Tel : 02.35.56.05.35

## Artisan Carreleur

POSE de carrelage  
intérieur et extérieur

DEVIS GRATUIT

74, rue Alexis Ricordel  
76970 Motteville  
02 35 95 49 17 ou 06 61 57 26 64  
benoit.bret388@orange.fr

## Artisan Carreleur

Benoit BRET

74, Rue Alexis Ricordel  
76970 MOTTEVILLE

Tel: 02-35-95-49-17 - 06-61-57-26-64



## Bar Epicerie "La Clairière"

Place de l'Eglise  
Tél. : 02 35 95 46 23



## Thierry NAZE

Antiquités, Ebénisterie  
285 rue Jean Douence  
76970 Motteville  
Tél. : 02 35 56 41 99



## Pépinière de la Clairière

ouvert les dimanches et jours fériés  
9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00  
Tél. : 02 35 56 26 56

## TRAVAUX PUBLICS



TERRASSEMENT VOIRIE ASSAINISSEMENT RESEAUX DIVERS DEMOLITION GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84



## Bruno Pièces Détachées

Rue du Bois Saint-Jacques - RD 20  
76970 Motteville  
Tél. : 02 32 70 12 54



Négoce agricole  
rue de la Gare  
Tél. 02 35 96 85 31  
76970 Motteville

### Sommaire

Le mot de Mme le Maire .....1

#### La mairie

> Les Délibérations .....3

> Les moments forts .....13

**Infos mairie** .....14

> Etat civil .....18

> Collecte des déchets .....19

> Portage des médicaments .....21

> Le CCAS .....22

> Infos Energie .....23

> Qualité de l'eau .....24

> Les Frelons Asiatiques .....26

#### La vie scolaire

>Le regroupement scolaire .....27

>Les amis de l'école .....28

#### La vie associative

>L'amicale des aînés .....29

> Les anciens combattants .....31

> Malta en Fête .....32

> Motteville Informatique .....36

> Le tennis de table .....37

> L'ASM Foot .....41

**Le téléthon** .....44

**Jouons un peu** .....45

### Vœux 2015 de Mme le Maire



Mr le Conseiller Général,  
Mesdames, Messieurs,

Avant la présentation des vœux, je vous demanderais de bien vouloir nous recueillir en observant une minute de silence pour rendre hommage aux victimes des actes de terrorisme survenus ces derniers jours dans notre pays,

Nous sommes indignés et condamnons vivement cette violence qui porte atteinte à notre liberté, un des symboles de notre République.

Nous tenons à assurer les familles des victimes de notre soutien et de notre solidarité.

Au nom du Conseil Municipal, du CCAS, du Président de la Régie de Transports et du Personnel communal avec lesquels je travaille depuis mon élection, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, tout ce que vous pouvez désirer.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. C'est toujours un plaisir de vous accueillir. Merci à mes adjoints, Philippe Ducroq et Yves Petit, aux conseillers municipaux et aux membres du CCAS, à notre secrétaire de mairie, Françoise Thomas, à nos employés communaux, Christian Dehaye et Pierre Ancel, au personnel, de cantine, de garderie et de nettoyage des locaux,

Martine Bruny, Mélanie Dehaye, Nelly Fauvel, Florence Petit, nos ATSEM, Nathalie Pollart et Karine Notte, qui œuvrent tout au long de l'année dans nos divers services. Contrairement à ce que certains d'entre vous auraient pu croire, nous n'avons pas recruté des agents supplémentaires; nous accueillons simplement parfois des stagiaires, dans le cadre de leur formation professionnelle; ils ne sont pas rémunérés par la commune. Un grand merci aussi aux Présidents d'Associations et à leurs bénévoles pour ce qu'ils offrent aux Mottevillais et des félicitations pour le succès qu'ils connaissent.

Merci aussi à mes collègues Maires, aux représentants de la Gendarmerie pour leur présence parmi nous aujourd'hui.

# Le mot du Maire

## Voeux 2015

Depuis fin mars, nous avons mené un travail de réflexion sur les projets que nous souhaitons réaliser, afin de définir les priorités.

En 2015, nous allons faire l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse, le nôtre étant hors d'usage. Nous remplacerons l'abribus du hameau de Runetot qui est vraiment dans un triste état. Nous remercions Mr et Mme Frénel, Mr et Mme Dandre et Mr et Mme Salliot qui ont accepté l'implantation de cet abri sur le chemin leur appartenant.

Nous allons refaire une portion de voirie, toujours sur le hameau de Runetot et créer une aire de croisement sur le VC5.

Nous devrions pouvoir, en 2016, engager d'autres travaux de voirie, notamment, rue de la prairie et rue du 7ème B.M.N.. Je sais que cette réfection est toujours très attendue par les riverains, et nous nous en préoccupons.

Toujours dans un souci de sécurité, nous allons réaliser un plateau ralentisseur sur la rue Jean Douence, au niveau de la sortie du lotissement des Roseaux St Michel, de nombreux automobilistes ne respectant pas les limitations de vitesse imposées. Cette décision nous a été conseillée par la Direction des Routes, suite aux enregistrements du radar pédagogique installé pendant plusieurs mois et au rapport qui a suivi.

Dans le cadre de la construction de l'A150, nous avons monté et envoyé au Département un dossier pour la réfection des joints de l'épicerie. Ce dossier sera examiné au cours de ce 1er trimestre, en liaison avec la société ALBEA. S'il est retenu, nous pourrions obtenir une subvention jusqu'à 50% du montant des travaux.

Nous envisageons également la démolition des locaux de l'ancienne école maternelle devenus inutilisables, pour les raisons que vous savez. Le fonds Barnier, service de l'Etat, pourrait prendre en charge le coût total de cette opération.

Nous étudions aussi la création d'un parking aux abords de la gare SNCF. Un courrier de Mr Mayer-Rossignol, Président de la Région nous informe que nous pourrions obtenir une subvention de 75% sur les études, l'achat du terrain et la réalisation complète des travaux. Nous allons continuer nos investigations, notamment la recherche d'éventuelles autres aides.

Nous avons adressé au Président du Département des demandes de subventions pour les travaux de voirie et l'achat du tracteur tondeuse. La part restant à la charge de la commune sera financée sur ses fonds propres sans recours à l'emprunt.

Notre Plan d'Occupation des Sols devenant caduc en raison de la nouvelle loi ALLUR, nous allons mettre en route un Plan Local d'Urbanisme.

Après vous avoir exposé nos principaux projets pour cette année, je vais laisser la parole à Mr Trassy-Paillogues.

Nous allons maintenant, comme chaque année, accueillir les nouveaux habitants que j'invite à nous rejoindre et auxquels je souhaite la bienvenue dans notre commune.

Merci et bonne journée à tous.



# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

### SÉANCE DU 11 MARS 2014

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

##### REGIE DE TRANSPORTS

Section d'exploitation :	solde créditeur	11 385.11 €
Section d'investissement :	solde créditeur	28 115.00 €
Affectation du résultat d'exploitation : Excédent de fonctionnement capitalisé :		0 €
	Report à nouveau d'exploitation :	11 385.11 €

#### COMMUNE

Sous la présidence de Mr Gérard LECOQ, doyen, Mme le Maire présente le compte administratif 2013. Il est arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement	solde créditeur :	225 518.21 €
Section d'investissement	solde débiteur:	109 514.14 €

Après l'avoir étudié les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif

Affectation du résultat de fonctionnement :

excédent de fonctionnement capitalisé 1068 :	113 371.14 €
report à nouveau créditeur ligne 002:	112 147.07 €

Mme le Maire reprend la présidence de séance.

#### COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR

Les Comptes de Gestion du Receveur n'appelant ni observation ni réserve, ils sont adoptés à l'unanimité des votes.

#### SDE 76 – PROGRAMMATION 2014

Mme le Maire présente les avant-projets établis par le SDE 76 à la demande de la commune.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes :

- ◆ De retenir le projet du parking de la salle des fêtes rue Alexis Ricordel ;
- ◆ La participation de la commune s'élevant à 357,50 € sera inscrite au BP 2014 de la commune
- ◆ Le détail de l'avant-projet accepté sera annexé à la délibération
- ◆ D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet.

#### TEMPETE DE JUILLET 2013

Mme le Maire informe le Conseil qu'à la suite de la réception de notre facture, l'assureur de la commune « AXA » propose une réévaluation de son indemnisation et la porte à la somme de 1351.58 €.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil acceptent cette indemnisation à l'unanimité des votes.

# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

### SEANCE DU 29 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf du mois de mars, à neuf heures trente minutes, les Membres du Conseil municipal de la commune proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du vingt-trois mars deux mil quatorze, se sont réunis dans la salle de réunions de la maison commune sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux :

HALBOURG Eric, DOURY Fabienne, CURY Christelle, DANNEBEY Barbara, MONTIER Nadine, BIARD Christophe, DUCROQ Philippe, LECOQ Gérard, BEAUDOUIN Marie-France, PETIT Yves, HARDIER Mauricette, LARGILLET Marc, LEURY Tony, FAUVEL Catherine, RENOULT Jean-Luc

Absents : néant

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Elisabeth PETIT, Maire, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 23 mars 2014 et a déclaré installer Mesdames et Messieurs : HALBOURG Eric, DOURY Fabienne, CURY Christelle, DANNEBEY Barbara, MONTIER Nadine, BIARD Christophe, DUCROQ Philippe, LECOQ Gérard, BEAUDOUIN Marie-France, PETIT Yves, HARDIER Mauricette, LARGILLET Marc, LEURY Tony, FAUVEL Catherine, RENOULT Jean-Luc, dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

#### Election du Maire A obtenu :

Mme BEAUDOUIN Marie-France quatorze VOIX

Mme BEAUDOUIN Marie-France ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire.

#### Election du 1<sup>er</sup> Adjoint A obtenu :

Mr DUCROQ Philippe : quatorze VOIX

Mr DUCROQ Philippe ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1er Adjoint

#### Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint A obtenu :

##### 1er tour de scrutin

Mr PETIT Yves quatorze VOIX

Mr PETIT Yves ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint

---

### SEANCE DU 09 AVRIL 2014

#### COMMISSIONS COMMUNALES

La composition des commissions communales est arrêtée comme suit :

Le Maire et les Adjoints font partie de toutes les commissions.

#### Commission pour les listes électorales

- ◆ Commission administrative : MM Montier, Cury, Halbourg, Renoult
- ◆ Commission de jugement : MM Doury, Petit, Largillet
- ◆ Chambre d'agriculture MM Lecoq, Biard, Ducroq
- ◆ Chambre de commerce MM Halbourg, Cury, Renoult
- ◆ Chambre de Métiers MM Renoult, Halbourg, Hardier

# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

- ◆ Centre Communal d'Action Sociale MM Fauvel, Hardier, Petit, Leury, Doury, Cury, Dannebey
- ◆ Régie de transports MM Ducroq, Petit, Halbourg, Doury, Cury, Dannebey, Montier, Biard, Lecoq, Hardier, Largillet, Leury, Fauvel, Renoult
- ◆ Commission des Finances MM Petit, Leury, Fauvel, Montier, Largillet
- ◆ Commission des travaux et VRD MM Ducroq, Petit, Halbourg, Doury, Cury, Dannebey, Montier, Biard, Lecoq, Hardier, Largillet, Leury, Fauvel, Renoult
- ◆ Commission Urbanisme MM Ducroq, Lecoq, Petit, Biard, Leury
- ◆ Commission cantine MM Petit, Halbourg

Délégués au Conseil d'École Titulaire M Fauvel, Suppléant M Dannebey

### Délégués du Conseil Municipal auprès des associations subventionnées par la commune :

	<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>		<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Anciens combattants	MM Ducroq	Petit	Amicale des Aînés	MM Ducroq	Doury
ASM football	MM Ducroq	Leury	ASM tennis de table	MM Leury	Ducroq
Informatique	MM Dannebey	Halbourg	MALTA en fête	MM Hardier	Largillet

### Représentants de la Commune auprès des Syndicats Intercommunaux

<u>Syndicat</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
SIVOSS Verger Caux	MM BEAUDOUIN-PETIT-DUCROQ	MM RENOULT-HALBOURG-DOURY
SIVOSS Yerville	MM BEAUDOUIN-PETIT	MM FAUVEL-MONTIER
SDE 76	M DUCROQ	MM PETIT
SIAEPA Yerville	MM BIARD-DUCROQ	MM BEAUDOUIN-PETIT
SIAEPA Fréville	MM LARGILLET-DUCROQ	MM LECOQ-BIARD

### Bassins Versants

- Durdent	M DUCROQ	M PETIT
- Caux-Seine	M DUCROQ	M DANNEBEY
- Austreberthe	M BIARD	M HALBOURG

### DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, délègue à Madame le Maire le pouvoir de prendre toute décision pour :

- ◆ Prendre toute décision concernant le règlement des dépenses quand elles sont inscrites au budget
- ◆ La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- ◆ Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant ;
- ◆ créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

- ◆ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- ◆ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- ◆ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- ◆ signer toutes les conventions et leurs avenants ;
- ◆ signer les baux et les contrats de location et d'en fixer les montants ;
- ◆ Autoriser de manière permanente le Comptable pour engager les poursuites contentieuses pour les titres non recouverts en phase amiable.

### Election de la Commission d'Appel d'Offres

Il est rappelé que Mme Marie-France BEAUDOUIN, en tant que Maire, est Présidente de droit de la Commission d'Appel d'Offres.

### Election de trois membres titulaires

sont élus à l'unanimité des votes :

Monsieur Philippe Ducroq                      qui déclare accepter le mandat  
Monsieur Gérard Lecoq                        qui déclare accepter le mandat  
Monsieur Christophe Biard                    qui déclare accepter le mandat

### Election de trois suppléants

sont élus à l'unanimité des votes :

Monsieur Jean-Luc Renoult                    qui déclare accepter le mandat  
Monsieur Eric Halbourg                        qui déclare accepter le mandat  
Madame Nadine Montier                        qui déclare accepter le mandat

### Communauté de Communes

Mme Le Maire rappelle aux Conseillers que les Conseillers Communautaires sont désignés suivant l'ordre du tableau après l'élection du Maire :

Mme BEAUDOUIN Marie-France, Mr DUCROQ Philippe, Mr PETIT Yves.

### SUBVENTIONS 2014

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident d'attribuer les subventions suivantes, qui seront inscrites au BP 2014 :

CCAS	2 000	Anciens Combattants	610	Régie de Transports	0
ASM Football	1 400	Mission Locale	825	ADMR	150
ASM Tennis de table	1 050	Gincaux	100	Amicale des Aînés	690
Malta en fête	1 500	Amicale des Maires	0	Motteville Informatique	300
Croix Rouge France	250	Téléthon	230	Amicale pompiers Yerville	150



# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

### TAUX DES 4 TAXES 2014

Taxe d'habitation	15.43	CFE	16.48
Foncier Bâti	17.76	Foncier non bâti	35.64

### Fauchage talus

Mme le Maire présente les devis des entreprises pour le fauchage des talus en 2014 (2 coupes) :

Entreprise Blondel : HT 1 393.20 TTC 1 671.84

Entreprise ETA du Valleville : HT 1 150.00 TTC 1 380.00

Après en avoir délibéré, le Conseil choisit l'entreprise ETA du Valleville

---

### SEANCE DU 23 AVRIL 2014

#### REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2014

Mr Jean LEBOURGEOIS, Président propose le budget primitif 2014 de la Régie de Transports.

Après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé par Mr le Président :

il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section d'exploitation : 20 385 €      Section d'investissement : 29 517 €

#### COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2014

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2014 préparé par la commission des finances. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2014 tel que proposé par Mme le Maire.

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 593 242 €      Section d'investissement : 272 165 €

#### RYTHMES SCOLAIRES

Mme le Maire indique aux Membres du Conseil qu'un projet de modification de la réforme des rythmes scolaires est actuellement en cours de discussion au sein des services de l'Etat.

Les Membres du Conseil souhaitent vivement un aménagement de la réforme dans l'intérêt de l'enfant et si il advient, se prononcent après en avoir délibéré, pour la réduction de l'amplitude du midi et pour retenir la ½ journée du samedi.

Ils proposent les horaires ci-après à partir de la rentrée 2014 :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 09h00-12h00      13h45-16h00

Samedi: 09h00-12h00

Mme le Maire est autorisée à présenter l'avis des Membres du Conseil au prochain Conseil d'école ainsi qu'à toutes les réunions à venir et à signer tous les documents nécessaires à l'application de leur demande.

### SEANCE DU 20 JUIN 2014

#### ELECTION DE TROIS DELEGUES TITULAIRES ET DE TROIS DELEGUES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Sont élus titulaires : BEAUDOUIN M-France, PETIT Yves, DUCROQ Philippe

Sont élus suppléants : LECOQ Gérard, FAUVEL Catherine, HALBOURG Eric

#### REALISATION DE L'A 150 ENTRE CROIXMARE ET BARENTIN

#### ELECTION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE DE MOTTEVILLE SIEGEANT A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Au préalable, Mme Marie-France BEAUDOUIN, Maire, informe que le Maire ou un Conseiller désigné par elle-même est membre de droit à la commission. Elle confirme avoir l'intention de siéger elle-même.

Sont élus titulaires : Mr LECOQ Gérard, Mr BIARD Gilbert

Est élu suppléant : Mr HENRY Philippe

#### Goupes de travail Election de deux suppléants

Sont élus suppléants : Mme GILLES Martine et Mr MONTIER Vincent

#### ENTRETIEN DES TERRAINS COMMUNAUX - DESTRUCTION DES NUISIBLES

Mme le Maire rappelle que de nombreuses taupes envahissent le terrain du cimetière et celui du stade de football et que des ragondins ont investi la mare des roseaux St Michel.

Elle présente le devis proposé par l'entreprise « 3D guêpes » (micro-entreprise sans TVA) pour la destruction de ces nuisibles :

- ◆ Terrain du cimetière : piégeage taupes, 6 passages sur un an : 360 €
- ◆ Terrain du stade : piégeage taupes, 6 passages sur un an : 360 €
- ◆ Mare des roseaux St Michel : piégeage des ragondins : 570 €

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil considérant :

les dégâts sur les terrains et les berges de la mare provoqués par l'activité de ces animaux, décident :

- ◆ De faire procéder à leur élimination
- ◆ D'accepter le devis de l'entreprise "3d guêpes" pour son montant
- ◆ D'autoriser Mme le Maire à signer le devis et toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la décision.

#### CORRESPONDANT DEFENSE

Mme le Maire informe que le Ministère de la Défense demande la nomination d'un Correspondant Défense dans chaque commune afin d'assurer la communication et l'information de la Défense auprès des populations et des Jeunes en particulier.

Mme Barbara DANNEBEY se porte volontaire et est désignée pour assurer la fonction de Correspondant Défense.

### SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2014

#### AUTOROUTE A150 Ecalles-Alix/Barentin – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « 1% PAYSAGE ET DEVELOPPEMENT »

Par décret du 28 décembre 2011 la Société ALBEA a été désignée comme concessionnaire de l'autoroute A 150 Ecalles-Alix/Barentin.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 15 mars 2005, l'A 150 bénéficie de la politique du « 1% paysage et développement » qui permet à ALBEA de consacrer une part du budget de la réalisation de l'infrastructure autoroutière au financement d'actions menées par les collectivités locales, pour valoriser les paysages situés hors de l'emprise de l'ouvrage et dans son champ de covisibilité.

Vu le dossier d'axe transmis par le Préfet et les conditions d'obtention de ce financement exceptionnel, la Commune de Motteville propose de répondre à l'appel à projets lancé par le Préfet – Direction Départementale des Territoires et de la Mer – pour bénéficier d'une subvention pour l'opération suivante :

Restauration des joints en méthode traditionnelle des murs extérieurs en briques d'un bâtiment actuellement utilisé en commerce « multiple rural » mais construit au 18<sup>ème</sup> siècle, propriété de la Commune.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Commune.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Coût global prévisionnel de l'action : 48 566 € HT

Subvention sollicitée auprès d'ALBEA : 24 283 € HT soit 50 % du coût global HT

#### RESTRUCTURATION DE VOIRIES

Mme le Maire rappelle aux Membres du Conseil que la rue Jean Douence doit recevoir très rapidement un aménagement pour la sécurité des usagers et que les voies de Motteville nommées :

Hameau de Runetôt ; rue de la prairie ; rue du 7<sup>ème</sup> BMN sont en très mauvais état et qu'il convient de procéder à leur restructuration dès que possible, dans les deux prochaines années.

L'estimation globale des travaux s'élève à 160 000 € HT

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- ◆ de faire effectuer ces travaux
- ◆ de solliciter une subvention auprès du Département et demandent l'inscription du projet dans le cadre des contrats de proximité et de solidarité (CPS).
- ◆ de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des territoires ruraux (DTER)
- ◆ de financer le solde de l'opération sur les fonds propres de la commune
- ◆ Approuvent la dépense qui sera inscrite aux budgets des deux prochaines années
- ◆ Autorisent Mme le Maire à toutes les démarches et signatures nécessaires à l'avancement du projet.

### TRACTEUR-TONDEUSE AUTOPORTEE

Mme le Maire rappelle que le tracteur-tondeuse autoportée de la commune est hors d'état et propose l'achat d'un nouveau matériel début 2015. La dépense est estimée à 15 000 € HT

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- ◆ d'effectuer cet achat début 2015 ;
- ◆ de solliciter une subvention auprès du Département et demandent l'inscription du projet dans le cadre des contrats de proximité et de solidarité (CPS).
- ◆ de financer le solde de l'opération sur les fonds propres de la commune
- ◆ Approuvent la dépense qui sera inscrite au BP 2015
- ◆ Autorisent Mme le Maire à toutes les démarches et signatures nécessaires à l'avancement du projet.

### PROJET DE LOTISSEMENT PRIVÉ

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Mr De Laitre qui prévoit 17 parcelles rue du bois St Jacques et 08 parcelles rue Alexis Ricordel. Les Membres du Conseil soulèvent les questions de capacité de l'école et des écoulements pluviaux. Mme le Maire informe que seront interrogés le SMBV Caux Seine, le SIEPA d'Yerville, ERDF, la DDTM, l'Architecte des Bâtiments de France et le BAU de Pavilly.

### VENTE PARCELLE B 352

Mme le Maire informe le Conseil que la commune est toujours propriétaire d'une parcelle cadastrée B 352, d'une surface de 11 m<sup>2</sup>, attenante au pignon de la propriété des Consorts HAUTOT. Cette parcelle est le seul accès extérieur à l'arrière de la maison et les propriétaires qui l'ont toujours utilisée, pensaient de bonne foi qu'elle faisait partie du bien. La maison est actuellement à vendre et il conviendrait que la Commune rétrocède la parcelle au futur acquéreur.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes de rétrocéder cette parcelle de 11 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique.

Mme le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la rétrocession.

### COLLEGES – MODIFICATION DE SECTEURS

Mme le Maire informe les Conseillers que le Département envisage une modification consistant à détacher les communes membres du SIVOS vergers de Caux du secteur scolaire du collège de Yerville au profit du secteur scolaire du collège d'Yvetôt.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil, considérant :

- ◆ que compte tenu de la situation de sureffectif du collège Henri de Navarre à YERVILLE, le Département de Seine-Maritime a proposé un détachement des communes de CIDEVILLE, FLAMANVILLE et MOTTEVILLE du secteur scolaire du collège de YERVILLE, au bénéfice du secteur scolaire du collège d'YVETOT,
- ◆ que cette modification de secteur maintient l'unité du Regroupement Pédagogique Intercommunal existant entre les trois communes précitées,
- ◆ qu'un avis relatif à ce projet de modification de secteur a été adressé, par le Département de Seine-Maritime, à la commune de MOTTEVILLE par courrier en date du 2 octobre 2014,

Décide à l'unanimité des votes :

d'autoriser Madame le Maire à répondre favorablement à la modification de secteur proposée par le Département de Seine-Maritime et consistant à détacher les communes de CIDEVILLE, FLAMANVILLE et MOTTEVILLE du secteur scolaire du collège de YERVILLE, au bénéfice du secteur scolaire du collège d'YVETOT.

### TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE

Mme le Maire rappelle que par délibération du 19 mai 2011 et Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants, les Membres du Conseil ont fixé le taux et les exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale comme ci-après :

- taux de 5% institué sur l'ensemble du territoire communal ;
- exonération totale en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme pour :
  - \* les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>
  - \* les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, d'ajouter à la précédente délibération l'exonération ci-après :

- \* exonération totale pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Les autres décisions de la délibération du 19 mai 2011 demeurent inchangées.

La présente délibération est reconduite de plein droit annuellement.

### REMPLACEMENT DU CUMULUS A LA SALLE DE SPORTS

Mme le Maire informe le Conseil que le cumul de la salle de sports, vétuste, ne remplit plus ses fonctions et qu'il convient de le changer.

Elle présente le devis proposé par la Ste VERDIERE pour un montant total HT de 956.60 €.

Les Membres du Conseil, après avoir étudié le devis et en avoir délibéré, décident à la majorité des votes :

- ◆ de faire effectuer les travaux
- ◆ d'accepter le devis de la Sté VERDIERE pour son montant
- ◆ d'inscrire la dépense article 2315-170 du BP 2014
- ◆ d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la bonne exécution de l'opération.

### ANCIENNE ECOLE MATERNELLE DIAGNOSTICS PLOMB ET AMIANTE

Mme le Maire informe le Conseil que les diagnostics plomb et amiante doivent être obligatoirement fournis aux entreprises susceptibles de proposer les devis de démolition de l'ancienne école maternelle.

Elle présente le devis de BC2E pour un montant total HT de 4 050.00 €.

Les Membres du Conseil, après avoir étudié le devis et en avoir délibéré, décident à la majorité des votes :

- ◆ de faire effectuer les travaux
- ◆ d'accepter le devis de BC2E pour son montant
- ◆ d'inscrire la dépense article 2315-171 du BP 2014
- ◆ d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la bonne exécution de l'opération.

### ECOLE MATERNELLE

Mme le Maire informe les Conseillers que l'analyse de la qualité de l'air va être obligatoire dans l'école maternelle de la commune et qu'il conviendra de choisir une entreprise pour effectuer cette analyse. Le Conseil en prend acte.

### ABRIBUS AU HAMEAU DE RUNETOT

Mme le Maire rappelle que l'abribus du hameau de Runetôt est très vétuste et qu'il convient de le changer ; elle rappelle également que l'abribus est implanté sur un terrain privé.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil donnent leur accord au projet sous réserve de la réalisation d'une convention d'occupation de terrain entre la commune et les copropriétaires du terrain.

# Au conseil municipal >>

## Les délibérations

### TOURNE A GAUCHE VERS LA RD23 (HAMEAU DU CHEMIN)

Mme le Maire informe le Conseil que la Direction des Routes, service du Département, a réalisé un audit sécurité au carrefour entre la RD23 et la RD 929 dont les conclusions amènent à préconiser une interdiction de tourner à gauche vers la RD 23 depuis Yerville.

Après avoir étudié les conclusions de l'audit et en avoir délibéré, les Membres du Conseil donnent à l'unanimité des votes un avis favorable à la mise en place de l'interdiction de tourner à gauche préconisée.

### SECURITE RUE JEAN DOUENCE

Mme le Maire donne lecture du courrier de la Direction des routes qui donne un avis défavorable à la pose d'un stop rue Jean Douence et qui propose la création d'un plateau surélevé ou d'une chicane. Mme le Maire demande aux conseillers de réfléchir à la solution qui leur paraîtrait la plus adéquate.

### POUR INFORMATION

Mme le Maire informe les Conseillers qu'une subvention à hauteur de 75% pourrait être sollicitée auprès de la Région pour les travaux d'aménagement de parking à la gare.

Le Conseil en prend acte.

# Les moments forts

## Le centenaire de la guerre 14-18

### Exposition sur le centenaire de la première guerre mondiale

Des passionnés d'histoire locale ont préparé une grande exposition sur la vie des civils pendant la Première Guerre mondiale dans le canton d'Yerville, sous l'égide de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime. Elle s'intitule « La région de Yerville et la guerre 1914-1918 ». L'exposition a ouvert ses portes au public le mardi 11 novembre, à la salle polyvalente de Motteville et s'est poursuivie toute la semaine.



Depuis plusieurs mois, les bénévoles ont planché sur cette manifestation. « Nous avons collecté un grand nombre de documents durant une année. Il y a des archives communales, départementales et des documents personnels », explique Michel Decarpentry, l'une des chevilles ouvrières de cette exposition avec une douzaine de bénévoles du secteur. « Nous avons recensé tous les



documents que chacun pouvait avoir et à partir de là, nous avons effectué un classement ». Au total, il y a eu une cinquantaine de panneaux avec différents thèmes abordés : la France et le canton d'Yerville à la veille de la guerre, la mobilisation, les premiers jours de la guerre, les soldats, la propagande, les civils, l'effort de guerre et les réquisitions, les réfugiés belges, la grogne et les fusillés, le retour des soldats, le rapatriement des morts...

Avec près de 500 visiteurs dont 150 écoliers de Motteville, Flamanville, Criquetot-sur-Ouville et Ouville-l'Abbaye, les organisateurs ont atteint leur pari. «C'est une belle réussite. D'une façon générale, les retours sont bons», commente Michel Decarpentry, cheville ouvrière de cette exposition. «Les visiteurs restent assez longtemps et prennent le temps de lire les panneaux, regarder les photos et découvrir. Les écoliers savaient déjà beaucoup de choses en arrivant. Ils avaient été bien préparés par les enseignants.»



(Extraits d'articles du « Paris Normandie »)

Téléphone de la mairie : 02 35 96 82 67  
Courriel: [mairie.sg.motteville@wanadoo.fr](mailto:mairie.sg.motteville@wanadoo.fr)

Fax : 02 32 70 04 68

Horaires d'ouverture : \* Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30  
\* Samedi de 09h30 à 11h30

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Permanence téléphone : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30



### Quelques principes de bon voisinage :

\*\* Afin de ne pas gêner la circulation des piétons et des poussettes il est demandé aux véhicules de ne pas se garer à cheval sur les trottoirs, en particulier devant le bureau de poste.

\*\* Pour le respect de la tranquillité du voisinage, ne pas laisser son chien aboyer en continu et sans limite pendant des heures... même en journée (cf/arrêté Préfectoral du 08/10/2014)

### \*\* Il est interdit :

- ⇒ de brûler des déchets de quelque nature que ce soit (les déchets non ménagers doivent être emportés à la déchetterie d'Yerville) tolérance pour les déchets verts en semaine exclusivement, de 8h à 12h et de 14h à 19h à la condition **absolue qu'aucune fumée n'envahisse la voirie**
- ⇒ de faire l'été, des feux à moins de 10 mètres des haies.
- ⇒ d'utiliser l'outillage à moteur (tondeuse, tronçonneuse, etc....) en semaine : avant 08 heures et après 19 heures  
les dimanches et jours fériés : avant 10 heures et après 12 heures.
- ⇒ d'utiliser des appâts empoisonnés ou des pièges pour détruire des animaux domestiques (passable de poursuites).
- ⇒ de laisser divaguer les animaux domestiques : la première observation sera notifiée par le Maire. En cas de récidive la gendarmerie verbalisera. Il est signalé en outre que la vaccination et le tatouage des chiens et chats est obligatoire en Seine-Maritime.

\*\* Eaux usées : il est rappelé à nouveau, qu'il est formellement interdit de déverser les eaux usées (y compris de vidange de machine à laver) sur la voie publique sous peine de poursuites.

\*\* Eaux pluviales Il est interdit d'évacuer les eaux pluviales par le tout à l'égout. Des contrôles sont effectués.

\*\* Élagage des arbres : afin d'éviter tout dommage à autrui il est rappelé que tous les propriétaires ou locataires sont dans l'obligation d'élaguer ou de faire élaguer leurs arbres qui avancent sur l'emprise des voies publiques communales.

### CONSTRUCTIONS :

Toutes les constructions sont soumises à autorisation. Celles situées dans le périmètre de protection de l'église (500 m) doivent en outre recevoir l'agrément de l'Architecte des bâtiments de France. Renseignements et dépôts en Mairie.

### LISTE ELECTORALE :

Les inscriptions sur la liste électorale ne sont pas automatiques même si vous avez reçu votre radiation d'une autre commune.

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire et nul ne peut être inscrit sur plusieurs listes. Vous pouvez vous faire inscrire du 01 mars au 31 décembre soit dans votre commune de résidence soit dans une commune où vous êtes contribuable.

Il conviendra de venir en Mairie, muni d'une pièce d'identité, de la carte d'électeur établie dans une précédente commune d'inscription et d'un justificatif de domicile afin de demander votre inscription à Motteville.

Nul ne peut le faire à votre place (excepté un tiers dûment mandaté agissant au lieu et place de l'intéressé) et surtout pas la Commission Administrative, de manière arbitraire.

Jeune électeur : à la suite de la nouvelle procédure du recensement militaire à 16 ans et si vous avez fait ce recensement à Motteville, vous serez à vos 18 ans, inscrit directement sur la liste électorale. ( il vous est possible de vérifier en Mairie si l'inscription est bien effective).

Si votre recensement a été fait dans une autre commune, rien ne pourra être fait automatiquement ;vous devrez venir en mairie vous faire inscrire



### LE RECENSEMENT MILITAIRE

**Garçons et filles**, dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, présentez-vous en Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

**Le recensement est obligatoire !** Une attestation de recensement vous sera délivrée par la Mairie, elle vous sera indispensable pour vous inscrire aux examens et concours : Brevet des Collèges, BEP, BAC, permis de conduire... Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen ; réception du public : uniquement sur rendez-vous .

Centre du service national - Quartier Philippon 56 rue St Vivien 76000 ROUEN

Tél : 02 32 08 20 40 mail csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Validité : les cartes d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures à partir du 02 janvier 2004 ont une durée de validité portée de dix à quinze ans.

La carte d'identité se demande obligatoirement à la mairie du domicile.. Pièces à présenter :

#### **Première demande :**

- Une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de trois mois
- Pour les majeurs : une pièce officielle avec photo
- Justificatif de domicile (facture établie à vos noms et adresse) de moins d'un an
- 2 photos identiques aux normes carte identité
- Venir vous-mêmes (signatures et empreintes)
- Pour les mineurs : en plus : carte identité du parent accompagnant
- Si parents séparés : intégralité du jugement de garde du mineur



#### **Renouvellements :**

- présentation de l'ancienne carte + connaître dates et lieux de naissance de vos parents
- Les autres pièces à l'identique d'une première demande.
- Si vous n'avez plus l'ancienne carte d'identité : mêmes pièces que pour la première
- demande + attestation de perte ou de vol + un timbre fiscal de 25 €

### PASSEPORT

Depuis le 29 juin 2009, les demandes de passeport ne sont plus traitées par la Mairie de Motteville.

Les demandes doivent être déposées à votre choix dans la Mairie d'une commune équipée d'une station de biométrie sur rendez-vous (pour info : les plus proches sont Yerville, Yvetôt et Barentin) ; mais toutes les mairies du territoire français équipées d'une station de biométrie peuvent aussi recevoir votre demande ; seule obligation : vous devrez retirer votre passeport là où vous l'aurez demandé.

se munir des documents originaux suivants :

- - Carte nationale d'identité valide + ancien passeport ou attestation vol/perte ou Copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de 3 mois)
- - 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois exemple : facture Edf, eau, téléphone fixe, portable...)  
**pour les mineurs** : présence du représentant légal et du mineur obligatoires ; le justificatif de domicile doit être au nom des deux parents ; joindre la carte d'identité du parent accompagnateur.  
**si parents divorcés ou séparés** : intégralité du jugement de garde du mineur  
**en cas d'autorité parentale partagée** : carte d'identité originale du parent absent + accord écrit du parent absent pour l'établissement du passeport à un mineur.  
**en cas de garde alternée** original du justificatif de domicile du 2ème parent accompagné de l'original de sa carte d'identité
- 2 photos identité (réalisées aux normes passeport)

### RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

Le sous-sol haut-normand et pour partie bas-normand a fait l'objet de nombreuses exploitations souterraines de matériaux divers (sable, argile, silex, craie et calcaire). La grande majorité de ces carrières souterraines correspond aux exploitations de craie localement appelées « marnières ».

Ces marnières ont été creusées depuis le Moyen-Age jusque dans les années 1950. Aujourd'hui abandonnées, ces exploitations peu profondes (environ 25 à 30 mètres) et de petite taille (environ 450 m<sup>3</sup>), se rappellent à notre mémoire par l'apparition de désordre de surface pouvant mettre en péril les habitations, les voiries et les citoyens.

L'existence de ces marnières est connue de tous mais leur localisation précise étant difficile (peu ont été déclarées, leur mode d'exploitation est artisanal et leur répartition aléatoire sur l'ensemble des zones de plateaux), leur prise en compte dans l'aménagement du territoire apparaît comme un risque diffus qu'il faut préciser à chaque projet d'aménagement.

Les Mottevillais sont invités à venir consulter le plan des indices de cavités souterraines qui a été établi à la suite de l'étude menée par le CETE (Centre d'Etude Technique de l'Equipement)

Le plan et les fiches des indices sont à votre disposition, consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

### LE CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT AU SERVICE DES USAGERS

DES AIDES FINANCIERES AUX PARTICULIERS QUI REHABILITENT DES LOGEMENTS.

Réservées aux logements construits depuis au moins 20 ans, les aides (subventions, prêts...) sont accordées sous conditions de revenus.

Elles sont attribuées aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs.

Avant le démarrage de vos travaux pour connaître les conditions d'attribution, vous pouvez contacter :

**Habitat et Développement Groupe Interrégional (HDG) (anciennement C.D.A.H 76)**  
44 rue du champ des oiseaux 76000 ROUEN  
tel : 02 32 08 13 00

Premier renseignement obligatoirement par téléphone, du lundi au vendredi 09h-12h/13h30-16h.

Si vous pouvez prétendre à une aide, un rendez-vous vous sera donné pour le montage du dossier.



### Rénover votre logement.

Des travaux sont nécessaires pour rendre votre logement confortable et sain. Il peut s'agir par exemple de travaux d'installation ou de rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz. Ou de l'installation d'une salle de bain et de toilettes. Le confortement des fondations ou le remplacement d'une toiture peuvent aussi être concernés.

L'**Anah** peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

#### Le montant de votre aide

50% du montant total des travaux HT. L'aide de l'Anah est de 10 000 € maximum, ou 25 000 € maximum dans le cas de gros travaux.

#### Les conditions principales à remplir

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

- vous ne dépassez pas un certain niveau de ressources ;
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide ;
- vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété) depuis 5 ans.

#### **Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Seine-Maritime**

Cité administrative Saint Sever

2 rue Saint Sever 76100 Rouen

Téléphone : 02 32 18 10 33 Courriel : [ddtm-sh-bha@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-sh-bha@seine-maritime.gouv.fr)

 **0 820 15 15 15**  
(0,12€ ttc la min.)

## Numéros de téléphone d'urgence

POMPIERS	18 OU 112	SOS Médecins	0810 635 910
POLICE NATIONALE GENDARMERIE	17		0235 587 633
SAMU	15 - 112	Urgence Pharmacie	3237
SAUVETAGE EN MER	196		
CENTRE ANTIPOISON	03 20 44 44 44		
DEPANNAGE EDF	02 35 53 11 53		
DEPANNAGE SERVICE EAUX			
YERVILLE	02 35 56 67 10		
FREVILLE	02 32 81 56 29		



Prévenez les rapidement, mais uniquement pour signaler un danger immédiat.

**« PAS D'APPEL SANS IMPORTANCE »**

PREVISIONS METEO : le 3250 - ou : 08 92 68 02 76  
Par SMS : VigiMet  
Détail sur le site : <http://www.meteo.fr>

### TRANSPORTS SCOLAIRES

De mauvaises conditions météorologiques peuvent nécessiter l'interruption des transports scolaires pour des raisons évidentes de sécurité. La décision, prise par Monsieur le Préfet, est annoncée aux Mairies par message spécial et diffusée par France Bleu Haute Normandie et FR3 (Edition régionale).

**AU NIVEAU COMMUNAL  
VOUS OBTIENDREZ DES INFORMATIONS  
EN TEMPS REEL SUR LE SITE DE MOTTEVILLE :**  
**<http://www.motteville-infos.fr/>**



### PERMANENCE DE Mme LA DEPUTÉE

PERMANENCE PARLEMENTAIRE  
de **Mme DOMINIQUE CHAUVEL**  
Députée de la 10ème circonscription

4 rue Pasteur  
76190 YVETOT

Tel : 02 35 95 62 61  
port : 06 40 34 38 10

Adresse mail : [dominique.chauvel@gmail.com](mailto:dominique.chauvel@gmail.com)  
Site Internet: <http://www.dominiquechauvel.fr/>

- ⇒ Permanence à la mairie d'Yerville tous les 1er lundi du mois de 15h00 à 16h00
- ⇒ Les habitants du canton d'Yvetot seront reçus sur rendez-vous à la permanence 4 rue Pasteur Yvetot ou dans une permanence voisine s'ils le souhaitent

### NAISSANCES HORS COMMUNE



FERAY	Shanon	24/02/14
BRICOUT	Noah	13/09/14
BALIERE	Enzo	18/09/14

### MARIAGES

GIFFARD Martial et DENOEUDE Corinne 21/06/14



### DECES



LECOQ Jacques	14 mars 2013
GUERARD Michel	29 janvier 2014
ARMAND Nelly	18 février 2014
PLANQUAIS Gaston	21 février 2014
HAUTOT Michel	27 mars 2014
GUILLOU Jean-Claude	06 avril 2014
VARIN Monique	15 mai 2014
DAVID Denise	18 novembre 2014
POISSON Bernard	06 décembre 2014

### AU CIMETIERE

Il est demandé aux personnes responsables d'une concession dans le cimetière d'en vérifier la date de fin et à l'échéance, de passer en mairie soit pour procéder au renouvellement, soit pour la remettre à la commune.

Une partie du cimetière est à présent aménagée pour recevoir des urnes funéraires ou procéder aux dispersions des cendres.

Renseignements en Mairie.

## Collecte des déchets ménagers

\*\* Ordures ménagères Il convient de respecter le tri sélectif des déchets en vigueur dans la commune :

le verre, le plastique et les papiers/cartons doivent être déposés dans les containers mis à disposition (4 emplacements : face à la gare, parking salle polyvalente, Aire de jeux RD20, Runetôt)  
**seuls les déchets ménagers doivent être déposés dans les poubelles pour ramassage et uniquement dans les sacs plastiques mis à disposition par la communauté de communes. (A retirer en mairie)**

\*\* Containers à verres : Afin de respecter la tranquillité des personnes domiciliées à proximité des containers à verre, il est expressément demandé aux usagers de faire leurs dépôts de verre à des tranches horaires raisonnables : ni la nuit, ni le soir, ni le dimanche matin .



### COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Faites votre propre compost à partir de vos déchets organiques alimentaires et de jardin (épluchures de légumes, gazon, feuilles...)  
La Communauté de Communes met à disposition des usagers des composteurs individuels contre une participation de 12 à 20€ (suivant la grandeur) par composteur.  
Vous pouvez les retirer à la déchetterie d'Yerville, sur présentation de votre carte d'adhérent et d'un chèque du montant correspondant au modèle choisi établi à l'ordre du Trésor Public.

### LA DECHETTERIE DU MOULIN A VENT à YERVILLE

Elle est située 885 rue Notre Dame de Pontmain à Yerville.

(A l'entrée d'Yerville prendre la petite rue à gauche en face du restaurant routier)

La déchetterie de Yerville est ouverte aux Mottevillais (à votre premier passage vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile (facture à vos nom et adresse) une carte d'adhérent vous sera délivrée).

#### Vous pourrez y déposer les déchets suivants :

Déchets verts (gazon, tailles de haie...), gravats, encombrants, ferrailles et autres métaux non ferreux, piles et petits accumulateurs, batteries automobiles, huiles moteurs et alimentaire, déchets ménagers spéciaux (pots et aérosols de peinture, acides...), déchets médicaux, bois (à l'exclusion de tous corps étrangers), pneus de véhicules légers, déchets d'équipement électriques et électroniques (télévisions, fours...), lampes (fluo-compactes,...) vêtements et plastiques durs (mobilier de jardin...).

### Horaires de la déchetterie (rue du moulin à vent à Yerville)

Yerville  
Plateau de Caux  
Communauté de Communes

### Déchetterie du Moulin à Vent

Tél. : 02.32.70.02.62 Fax : 02.35.56.06.39

**DÉCHETS ACCEPTÉS :**

- DECHETS VERTS
- FERRAILLES
- GRAVATS
- ENCOMBRANTS
- HUILE DE VIDANGE
- PNEUS
- PILES & ACCUS
- HUILE ALIMENTAIRE
- PIQUANT COUPANT
- TEXTILES
- AMPOULES
- CARTONS
- DECHETS DANGEREUX
- BOIS
- DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES
- PLASTIQUES DURS

	Horaires été 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Horaires hiver 1 <sup>er</sup> nov. au 31 mars
Lundi au vendredi	13h30 – 18h45	13h30 – 16h45
Samedi	9h30 – 11h45 13h30 – 18h45	9h – 11h45 13h30 – 16h45

La déchetterie est également fermée tous les jours fériés.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ANNEE 2015

Ramassage une fois par semaine le MERCREDI (Très tôt)

(sauf jours reportés pour fériés les jeudis indiqués)

JANVIER 2015	7—14—21—28
FEVRIER	03 – 11 – 18 – 25
MARS	03 – 11 – 18 – 25
AVRIL	01– <b>jeudi 09</b> - 15 – 22— 29
MAI	06 – 13 – 20 – <b>jeudi 28</b>
JUIN	03 – 10– 17 – 24
JUILLET	01 – 08 – <b>jeudi 16</b> - 22 - 29
AOUT	05 – 12 – 19– 26
SEPTEMBRE	02 – 09 – 16 – 23-30
OCTOBRE	07 – 14 – 21 - 28
NOVEMBRE	04 – <b>jeudi 12</b> – 18 - 25
DECEMBRE	02 – 09 – 16 – 23—30
JANVIER 2016	06 – 13– 20 – 27

Les jours fériés, la collecte des ordures ménagères est rattrapée à J+1. C'est-à-dire que la collecte est décalée d'un jour à partir du jour férié

## Portage des médicaments



La Municipalité organise depuis plusieurs années un service de portage à domicile de médicaments,

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
au bénéfice des personnes se trouvant  
dans l'impossibilité de sortir de chez elles  
et dont la famille est trop éloignée ou absente.

**CE SERVICE EST GRATUIT**

### PEUVENT ETRE CONCERNEES :

- Les personnes âgées ne pouvant plus se déplacer ;
- Les personnes seules empêchées de sortir par leur maladie ou leur accident ;
- Les personnes devant rester près de leur enfant lui-même malade ;
- etc.

#### Il est bien évident :

- 1/ que le but du service n'est pas de se substituer aux familles ; seules pourront être aidées les personnes ne bénéficiant pas de l'assistance d'un proche (famille trop éloignée ou absente).
- 2/ que les personnes elles-mêmes ne seront pas transportées (interdiction de concurrence avec les entreprises commerciales).
- 3/ que les médicaments seront pris à la pharmacie habituellement choisie par la personne (en aucun cas la Municipalité ne peut imposer une pharmacie)

### COMMENT FAIRE ?

Pour recevoir ses médicaments vers 17 heures, du lundi au vendredi, il conviendra :

- 1/ d'appeler la mairie avant 15 h afin de laisser vos noms et n° de téléphone soit au secrétariat soit au répondeur (si vous appelez en dehors des heures de secrétariat)
- 2/ l'Agent municipal vous rappellera et passera chercher l'ordonnance avant 16 heures
- 3/ les médicaments seront apportés dans l'après midi.  
**Les demandes faites après 15 heures seront prises en charge le lendemain.**



02 35 96 82 67

Si vous n'êtes pas concerné, MERCI DE FAIRE PASSER L'INFORMATION AUTOUR DE VOUS !

## Principales décisions 2014

### Compte administratif 2013

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente, comme suit :  
Section de fonctionnement : solde créditeur 4 451.30 € Section d'investissement : néant  
Affectation du résultat : report à nouveau créditeur 4 451.30 €  
Compte de gestion du receveur : adopté à l'unanimité des votes.

### Budget primitif 2014

Il est adopté à l'unanimité des votes tel que présenté par Mme la Présidente ; il est équilibré en dépenses et recettes comme suit : Section de fonctionnement : 6 851 € Section d'investissement : 0€

### Aide Sociale

Diverses demandes d'aide sociale sont examinées par la commission au cours de l'année.

Le colis de Noël est distribué aux personnes de plus de 70 ans en 2014 ; il est d'un montant maximum de 35 €.

Mme la Présidente rappelle que les personnes âgées peuvent solliciter les Membres du CCAS en cas de problème.

**Si vous avez besoin d'une Aide Ménagère, vous devez vous renseigner auprès de :**

**Bureau de l'ADMR - Espace Delahaye à Yerville - Tel : 02 35 56 79 17**

### Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

**Les symptômes** dépendent de la durée de l'exposition et du taux de monoxyde de carbone, dans le sang. L'intoxication subaiguë est souvent trompeuse. Les symptômes sont peu évocateurs associant une fatigue, des maux de tête, des troubles de la mémoire, des troubles de concentration et des palpitations.

En cas d'intoxication aiguë, les signes cliniques sont peu spécifiques le plus souvent mais associés : maux de tête, vertiges et vomissements. Mais certaines présentations sont trompeuses : il faut donc aussi penser à une intoxication en cas de confusion mentale, d'agitation ou de désorientation. Chez les personnes ayant des facteurs de risques cardiovasculaires, les signes cardiologiques peuvent être au premier plan avec des douleurs de types angine de poitrine ou un œdème du poumon. Une intoxication grave peut entraîner un coma ou des convulsions.

L'intoxication de la femme enceinte est toujours potentiellement grave, le monoxyde de carbone passant la barrière du placenta. L'état clinique de la mère ne reflète pas l'impact sur le fœtus.

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique** qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

1. Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
2. Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.
3. N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero etc.).
4. Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)



# Infos Energie

## Le Pays « PLATEAU DE CAUX MARITIME »

### Evaluez les pertes d'énergie dans votre logement

Afin d'obtenir des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables, l'Espace Info énergie vous apporte ses conseils, lors de ses permanences au siège de la Communauté de Communes, tous les 1ers vendredis après-midi du mois.

Le Pays Plateau de Caux Maritime vous prête une caméra thermique pour évaluer les pertes d'énergie dans votre logement. La caméra permet de visualiser en direct les variations de température et les zones où l'air chaud s'échappe de la maison, grâce à un dégradé de couleurs.

Vous avez la possibilité de prendre des photos depuis l'extérieur ou l'intérieur de votre logement.

Les défauts d'isolation sont mis en évidence rapidement.

Pour fiabiliser les résultats, il est préférable d'emprunter cette caméra thermique en hiver avec une différence de plus de 10° entre la température intérieure et extérieure.

N'oubliez pas de réserver et de fournir

- ◆ un justificatif de domicile,
- ◆ une pièce d'identité
- ◆ et un chèque de caution de 600 €.



### **CAMERA THERMIQUE**

PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME

Emprunt auprès de

**Mme Sylvie LETHUILLIER**

Tel: 02.32.70.83.83

secretariat@plateaudecauxmaritime.fr

Mardi et Vendredi 9h00 -12h00

### **ESPACE INFO ENERGIE**

Permanence tous les 1er Vendredis du mois

à la Communauté de Communes de Doudeville sur RDV.

**Mme Valérie LOPES**

Tél: 02.35.72.05.10



# Habitants et jardiniers du BAC de Limésy

La qualité de l'eau dépend de  
l'entretien de vos espaces verts

BAC de Limésy ?

= Bassin d'Alimentation du Captage (BAC) de la station de pompage d'eau potable de Limésy-Becquigny.

## Pourquoi en parlons nous?

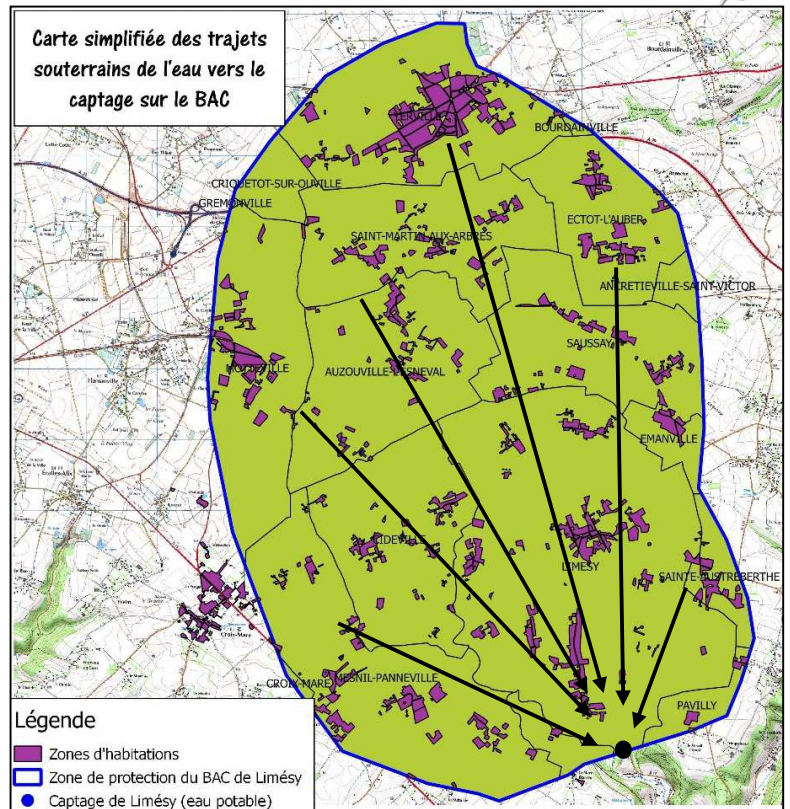
En 2012 une étude a permis de délimiter les contours du sous-sol alimentant la nappe d'eau dans laquelle nous pompons aujourd'hui notre eau potable (carte ci-joint).

Ce territoire concerne les communes d'Angréville-Saint-Victor, Auzouville-l'Esneval, Cideville, Croix-Mare, Ectot-l'Auber, Emanville, Limésy, Mesnil-Panneville, Motteville, Pavilly, Saint-Martin-aux-Arbres, Sainte-Austreberthe, Saussay, Yerville, Bourdainville et Criquetot-sur-Ouville.

Sur ce territoire particulièrement fragile, l'eau de surface se charge de toutes les molécules polluantes (**nitrate** et **pesticides**) s'infiltrer et rejoint, parfois très vite (2-3 jours), la nappe d'eau.

**Mais les habitants sont-ils concernés par les pesticides ? OUI**, les produits phytosanitaires ne sont pas exclusivement utilisés par les agriculteurs. On constate **MÊME** que rapporté au m<sup>2</sup> nous mettons, nous particuliers, jusqu'à 20 fois plus de produits!

Et alors? et bien aujourd'hui **l'eau du robinet est trop souvent dégradée** par une pollution agricole et non agricole.



2022? C'est loin! Pas si loin que ça...

Surtout que nous, sur le BAC de Limésy, le territoire est considéré comme un **captage prioritaire (dit Grenelle)**. Cette loi peut être revue à l'avance si le risque de pollution demeure.

**Nous avons quelques années devant nous pour retrouver une meilleure qualité de notre eau en changeant progressivement nos habitudes pour l'entretien de nos espaces privés et pour préparer 2022.**



Inflammable

Provoque des effets néfastes sur le milieu aquatique

Corrosif

Irritant

En outre la **LOI LABBE de février 2014** prévoit pour la reconquête de la qualité de l'eau l'**interdiction définitive d'utiliser des pesticides pour les particuliers à partir de 2022.**

## Sur le BAC de Limésy

Nous sommes environ 20 000 habitants et 8 000 foyers approvisionnés en eau par la station

# Nous particuliers: quel impact sur l'eau?



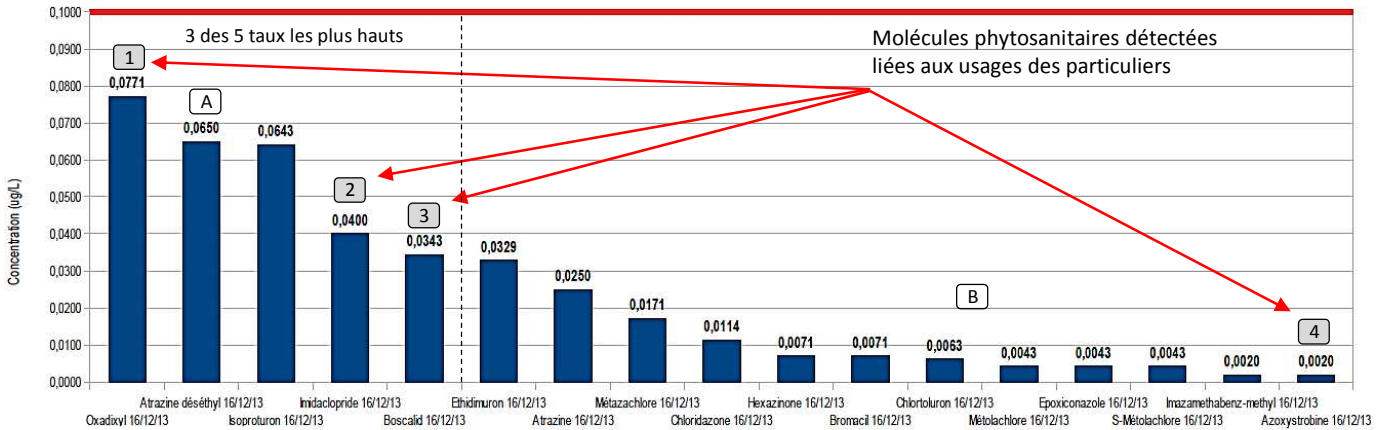
Exemple d'un mois hivernal  
Pas de dépassement de la norme potabilité mais  
beaucoup de molécules détectées dans notre  
station:



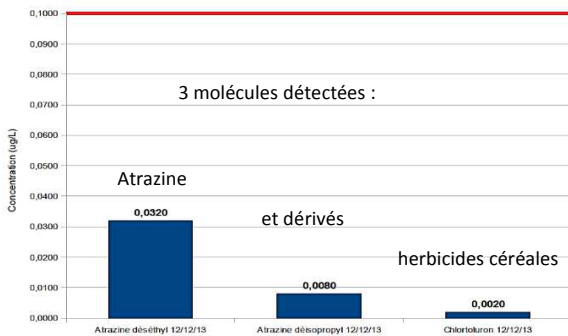
Pesticides quantifiés dans les eaux brutes du champ captant de Limésy

n:

16 molécules détectées  
dont 1/4 utilisées sur nos  
allées, sur nos parterres,  
dans nos potagers...



Comparons avec...  
La station de Fontaine-sous-Préaux (Rouen) le même mois



- 1 Equivalent du round up (glyphosate), interdit en France depuis 2003!
- 2 Insecticides (pucerons, etc) sur arbres fruitiers, plantes d'intérieur, potagers...
- 3 Herbicide et fongicide sur plantes d'ornements, potagers et vergers...
- 4 Fongicide pour potagers, gazons, plantes aromatiques...
- A Molécule interdite depuis 2003, usage important dans les années 1990 et circulant dans notre sous-sol depuis plus de 30 ans...
- B Les autres: Molécules utilisées par les agriculteurs (herbicides principalement).

Avant 2022...



Pour la qualité de l'eau du BAC de Limésy et plus généralement:

- Ne jetez pas les eaux de rinçage du matériel de traitement dans le tout-à-l'égout mais sur la zone traitée,
- Ramenez les bidons de produits phytosanitaires et d'engrais à la déchetterie (filière spécialisée),
- Protégez vous (mains, jambes), les pesticides ne sont pas anodins,
- Soyez vigilant aux dosages même si vous avez l'impression de ne pas en mettre assez,
- Anticipez sur la LOI LABBE et l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. Sachez par ailleurs, que les Mairies sont tenues de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur nos espaces publics dès 2016.

Pour aller plus loin et anticiper sur la loi LABBE, vous pouvez...

- Vous rendre sur le site « Jardiner-autrement » <http://www.jardiner-autrement.fr/>. On y trouve de l'actualité, des fiches techniques, des dossiers, des conseils...
- Télécharger le « Guide pour jardiner plus nature » du Ministère de l'Ecologie sur le site <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html>. Il apporte d'autres conseils et astuces au jardin.
- Rechercher les molécules actives des produits que vous utilisez et leur toxicité (logo et étiquette) sur le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>



# Le Frelon Asiatique

## Pour protéger les abeilles des frelons asiatiques

Le frelon asiatique est arrivé en 2003 ou 2004 en France, de manière accidentelle, en étant transporté dans des poteries venant de Chine. Cette espèce invasive, découverte dans le Lot et Garonne, y a trouvé un climat propice à son développement, notamment autour de Bordeaux et sur la côte basque. "Il n'aime pas les étés trop secs, ni les gelées tardives de l'hiver"

Depuis, "son front d'invasion progresse de 100 km par an". Aujourd'hui, plus de la moitié de l'Hexagone est envahie par l'hyménoptère. Il est désormais présent à l'ouest d'une ligne Seine-Maritime – Alpes-de-Haute-Provence, en passant par l'ouest de la région parisienne. C'est toutefois sur la côte atlantique et dans le Sud-Ouest que ses concentrations sont les plus importantes

L'Aquitaine, et tout le sud de la France sont les régions les plus touchées, mais aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en s'empirant d'année en année jusqu'en Belgique et Hollande. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc ... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids: 1 reine = 2 000 à 3 000 individus

### Des pièges simples

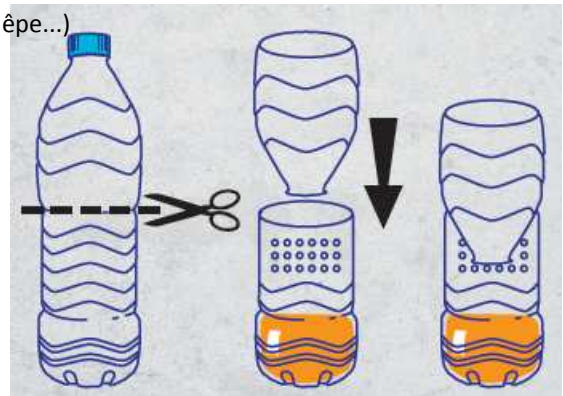
Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

**Au fond de la bouteille, versez à la fois :**

- ⇒ un verre de bière brune,
- ⇒ un verre de vin blanc,
- ⇒ un peu de sirop de cassis ou de liqueur.

Respectez les ingrédients pour éviter de piéger des espèces non désirées. La réalisation de plusieurs pièges augmente les chances de capture.

Vous pouvez disposer vos pièges de mi-février à fin avril. A partir de mai, retirez-les afin d'éviter de capturer des espèces autochtones non désirées (frelon européen, guêpe...)



Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Le frelon se positionne en vol stationnaire à l'entrée des ruches et avec ses grandes pattes, il saisit les abeilles pour les tuer d'un coup derrière la tête avant de les emporter



# La vie Scolaire >> Le regroupement scolaire

## "Les vergers de Caux"

Chers parents,

Voici une petite rétrospective de cette année 2014 qui fut riche en événements pour le regroupement pédagogique.

### La rentrée 2014

Mme Gauger a rejoint l'équipe pédagogique en prenant ses fonctions dans la classe de CM1 à Cideville.

### Horaires des écoles:

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h – 12h 13h45-16h

Samedi : 9h-12h

### Effectifs du RPI

Classes	Effectifs	Enseignants
PS/MS	27	Mme Duarte-Dumont
MS/GS	27	Mme Pfister
CP	17	Mme Bucaille
GS/CE1	25	Mr Diaz, Mme Huys
CE1/CE2	26	Mme Lemarchand
CM1	19	Mme Gauge
CM1/CM2	20	Mme Buschiazzo
<b>Total</b>	<b>161</b>	

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu le vendredi 10 octobre.

### Titulaires sur Motteville :

Mme CRAPS (PS/MS)

Mme DEMARE (MS/GS)

Mme PETIT (GS/CP)

Mme DUVAL (GS/CE1)

### Suppléants :

Mme TIRVERT (CP)

Mme BRET (GS/CE1)

Mme DEHAYE (MS/GS)

### La vie de l'école

Les classes de PS/MS et MS/GS ont eu le plaisir de se rendre le vendredi 20 juin au château de Bois Guilbert. Ils ont pu se promener et découvrir les sculptures qui ornent les jardins du château.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 se sont rendus à l'abbaye de St Martin de Boscherville le mardi 13 mai. Les enfants ont participé à des ateliers autour du jardinage.

L'après-midi, la promenade prévue dans la forêt de Canteleu a été annulée à cause des conditions météorologiques. Les élèves ont passé l'après-midi au bowling d'Yvetot.

Le 28 juin dernier, le RPI était en fête. En effet, grâce à la volonté des enseignants et de parents d'élèves volontaires, une kermesse a été organisée sur le stade de football de Motteville.

Le matin, les parents ont eu le plaisir de découvrir des spectacles préparés par les enfants tout au long de l'année scolaire.

Les personnes qui le souhaitaient ont pu se restaurer en toute convivialité au stade de foot grâce au repas organisé et préparé par les Amis de l'école.

Les stands ont permis, aux enfants comme aux adultes, de passer une belle après-midi.

Au cours du mois de décembre, les élèves du regroupement ont reçu des livres et des friandises offerts par le SIVOS. Cette année, les enfants ont même pu boire un bon chocolat chaud.

*L'équipe pédagogique tient à remercier le SIVOS qui permet la réalisation matérielle et financière des projets mis en oeuvre, la commune de Motteville pour son aide matérielle et financière, les parents d'élèves qui apportent ponctuellement leur aide aux enseignants et l'association « les Amis de l'Ecole » pour sa participation financière aux projets des enseignants.*

# La vie Scolaire >>

## Les amis de l'école

### Les années se suivent et ne se ressemblent pas!!!!

Pour la première fois depuis 10 ans, le repas que l'association propose à la fin de l'hiver n'a pas eu lieu faute d'un nombre suffisant de participants. Pour pallier à cet échec les membres de l'association ont décidé de réduire le coût de la soirée. Il passera ainsi de 18 euros à 15 euros pour les adultes et de 8 à 7 euros pour les enfants. Par ailleurs, nous avons choisi de revenir à un menu traditionnel déjà proposé et peut-être bien plus consensuel que la choucroute. Nous ferons certes très peu de bénéfices pour soutenir financièrement les familles mais nous nous sommes dit que le plus important était de proposer une soirée festive et conviviale peu onéreuse qui donne envie et rassemble un maximum de monde. Alors gageons que ces quelques aménagements puissent permettre d'atteindre cet objectif !

Par ailleurs, les amis de l'école ont été sollicités par les enseignants pour gérer la restauration de la kermesse de l'école qui a eu lieu à la fin du mois de juin dernier. Un défi qui a été relevé d'une main de maître par les membres du bureau, bien épaulés par quelques parents disponibles ainsi que quelques membres du club de foot. C'est ainsi plus de 200 repas: frites saucisses, merguez ou côtes de porc qui ont été préparés et distribués et ce à un prix défiant toute concurrence. Ce fut une belle réussite malgré une météo plus que capricieuse. Je remercie donc vivement le noyau dur de participants pour tout l'investissement qu'ils consentent à apporter à la cause. Je profite donc de les citer par le biais du compte rendu de l'élection du bureau de l'assemblée générale du 15 octobre dernier. Sont reconduits dans leur fonction :

Président: **Tony Leury** (Motteville)  
Vice-président: **Emmanuel Muller** (Flamanville).  
Secrétaire: **Nadège Duval** (Motteville).  
Trésorier: **Samuel Devillers** (Cideville)  
remplace **Christelle Lecourt**, restée aux manettes pendant 10 ans et qui a réalisé un très beau travail (Bravo et encore merci à elle)

Aux membres du bureau il faut ajouter Caroline Dupré (Flamanville) également très active et fidèle à l'association depuis 10 ans.

Je remercie par ailleurs les maires des trois communes pour le soutien qu'ils nous apportent depuis plusieurs années par la mise à disposition gracieuse des salles des fêtes ou autres salles communales indispensables pour notre organisation.

En ce qui concerne les actions menées en 2014, elles ont été peu nombreuses puisque nous n'avons pas souhaité reconduire la traditionnelle tombola ou encore les ventes de gâteaux. Et comme annoncé auparavant, le repas annuel a été annulé. Il n'y a donc eu que l'organisation du repas de la kermesse (nouvelle action).

Grace au petit bénéfice dégagé et à l'argent disponible en caisse généré par les actions des années précédentes, l'association a pu participer financièrement à la classe de neige des élèves du RPI du mois de janvier dernier, et ce pour un montant de 65 euros par enfants.

L'action des amis de l'école est par conséquent utile et vous pouvez continuer à nous soutenir en vous inscrivant au prochain repas soirée dansante qui aura lieu le Samedi 14 mars à la salle des fêtes de Motteville. Nous comptons sur vous. Venez nombreux.

A très bientôt!!!

Tony Leury, président des amis de l'école



photo de notre dernière réunion de préparation du repas du mois de mars qui s'est achevée par la galette des rois (moment sympathique)

En 2014, 64 adhérents ont réglé leur cotisation à notre Association. Cette cotisation -17€ - permet de financer les 11 goûters mensuels et aide au règlement des activités ponctuelles organisées au cours de l'année.

A l'Amicale, l'année commence toujours, après l'échange des vœux et les jeux habituels (cartes, dominos, triominos...) par la galette des Rois. Une ou deux fèves peuvent disparaître mais...personne n'est hospitalisé !

Lors de l'assemblée générale du 13 février, le programme des manifestations ponctuelles de l'année a été préparé, le bilan financier commenté et le bureau modifié. Il est maintenant composé comme suit :

Président : **DUPRAY William**

Vice-présidents : **Mme FLEURY, Mr MONCHAUX**

Trésorier : **Mr PETIT** Trésorier Adjoint : **Mr LEBOURGEOIS**

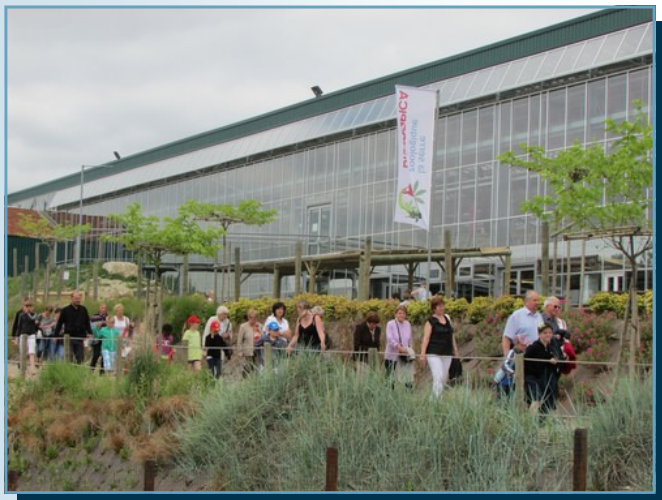
Secrétaire : **Mr YZET** Secrétaire Adjointe : **Mme TOUTAIN**

Assesseurs Animateurs : **Mme BEAUDOUIN, Mme BOONAERT, Mr HAMOUIS,  
Mme LEBOURGEOIS, Mme PETIT, Mme POUYER.**

Merci à tous pour leur dévouement et leur attachement à notre Association.

Après ce moment très important pour la vie de notre club, nous avons dégusté d'excellentes crêpes confectionnées par des membres du bureau.

Notre sortie de la journée, le 19 juin, nous a permis de découvrir, au Val de Reuil, la serre BIOTROPICA qui accueille à l'extérieure comme à l'intérieur des animaux provenant quelques fois de régions très éloignées. Les deux grands moments de la matinée ont permis aux 39 participants d'assister au nourrissage des loutres et des loriquets – petits perroquets au plumage éclatant – qui évoluent en liberté, parmi les spectateurs, dans une immense volière.



Après un excellent déjeuner pris dans une ambiance très conviviale, nous étions prêts pour la sieste à bord du Guillaume le Conquérant : un joli bateau chargé de nous faire découvrir la Seine de manière différente avec des maisons, des villas et même des châteaux plus beaux les uns que les autres.

De retour à Poses, après un bon bain de soleil, l'heure de rentrer à Motteville était arrivée.

Le 02 octobre, 49 participants sont allés visiter le port historique du Havre. C'est en bateau que nous avons découvert les postes destinés à recevoir les pétroliers, les minéraliers et les porte-containers, l'écluse François 1<sup>er</sup>, la centrale EDF avec ses deux immenses cheminées... La chance étant avec nous, nous avons croisé un énorme porte-container qui rentrait dans le port et pu approcher un magnifique bateau de croisière en escale. Notre embarcation était bien petite à côté de ces monstres.

Les commentaires de notre pilote, - un passionné de son port- nous ont captivé tout au long de la promenade et

nous ont permis de découvrir un monde qui nous était totalement inconnu.



Après ce « bon bol d'air », c'est au pied du pont de Normandie que nous avons rendez-vous. Le temps libre a permis à chacun, selon ses goûts, de découvrir l'exposition et le film sur la construction du « géant », de se promener sur le parcours spécialement aménagé ou, tout simplement, de prendre un « pot ».

De retour à Motteville, après quelques parties de cartes ou de dominos, il était l'heure d'apprécier l'excellente assiette anglaise préparée par Mme et Mr Halbourg du restaurant « aux trois fleurs » à Autretot. Il était déjà tard lorsque nous nous sommes quittés en se promettant de recommencer l'année prochaine.



Et puis, c'est...Noël.

La veille du grand jour, tous les membres du bureau, aidés de bénévoles, se sont réunis pour décorer la salle et le sapin offert par Mr et Mme Dalibert. Les tables ont également été dressées avec beaucoup d'imagination.

Le 18 décembre, après mise au point des derniers détails, il était l'heure d'accueillir nos « invités ».

Rapidement les cinquante participants ont trouvé leur place et

les conversations allaient bon train lorsque le président les a invités à lever le verre de l'amitié.

Déjà, en cuisine, des « petites mains » s'activaient pour servir



l'excellent repas préparé par Bénédicte et Eric du restaurant « O Papille »

La musique et les chansons de nos jeunes années ont ponctué cet après-midi très chaleureux et convivial.

La distribution des chocolats, achetés chez Sandrine et Cyril, les épiciers du village, a clôturé cette belle journée qui a, semble-t-il, fait l'unanimité.

Il est à noter que cette journée ne serait pas possible sans la générosité de nombreux donateurs anonymes. Merci à tous.

Le résumé rapide de nos activités en 2014 vous montre que, malgré notre « Grand Age » nous savons prendre du bon temps tout en continuant à découvrir le monde qui nous entoure. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Ces bons moments nous aident à oublier la disparition d'Amis qui nous ont accompagné pendant de nombreuses années : Mr Michel Guérard, Mme Monique Varin, Mme Denise David.

En 2015, le 14 Mars, nous irons au Zénith de Rouen voir le spectacle « Age Tendre – Rendez-vous avec les Stars ».

D'autres sorties sont en préparation mais il est un peu tôt pour les dévoiler.

Sachez simplement que, comme les autres années, le bureau et moi-même ne serons pas « louis d'or » mais ferons tout pour satisfaire le plus grand nombre !

**Messieurs YZET et DUPRAY**



Voici, en quelques lignes notre activité pour l'année 2014.

**N**otre association est composée de 6 anciens combattants AFN et d'un ancien combattant d'Indochine et 12 membres bienfaisants. A noter que les conjointes sont membres sans cotisation à l'association.

Avec notre drapeau, avec son porte drapeau M, POUYER et celui du 7 D,I,F, ( Rhin et Danube) porte drapeau M, CORRUBLE, nous avons honoré de notre présence, les cérémonies du 8 mai, l'appel du général de Gaulle, du 11 novembre et en décembre, aux souvenirs des morts en A.F.N.

A la fête du village, de la pentecôte, nous avons accompagné le comité des fêtes, la municipalité, à cette cérémonie aux monuments aux morts de la commune.

A Motteville, du 11 Novembre au 16 Novembre, nous avons organisé, avec la participation de la Société d'Emulation de Seine Maritime, de Didier CALTOT, historien local, comme thème, la région d'Yerville et la guerre 1914-1918, une exposition qui a obtenu un grand succès, les écoles de Motteville, Flamanville, Criquetot sur Ouville, accompagnés de leurs professeurs, ont été très intéressés par les commentaires et de tous les 60 panneaux représentant, la vie pendant de cette guerre, et des objets exposés ( casques français, allemands, etc....)

Nous sommes très reconnaissant à la commune de Motteville, qui à mis à notre disposition cette grande salle, au conseil général de Seine Maritime pour la subvention de 300€ et Madame la Députée pour 75 €, Cette exposition n'ayant pas grevé notre trésorerie.

Ce 11 Novembre, notre Banquet a eu lieu en présence des anciens combattants de Flamanville et en la commune de Flamanville où la salle et la vaisselle ont été mises à notre disposition.

Nous avons accompagné notre Président, dans la douleur du décès de sa conjointe, Madame Denise DAVID, personne très dévouée à notre Association.

Notre association a tenu son assemblée générale le 11 novembre en la mairie de Motteville (rapport moral et financier) suivi d'une réunion de prières en l'église de Motteville, d'un vin d'honneur offert par les anciens combattants après que les participants aient découvert l'exposition en la salle communale.



### L'équipe de Malta en fête :

<b>Philippe DUCROQ:</b>	Président
<b>Yves PETIT et Didier MONTIER:</b>	vice-présidents
<b>Nadine MONTIER :</b>	Secrétaire
<b>Sidonie DUCROQ :</b>	trésorière

BEAUDOUIN Marie France, BRISSEZ Carine, BRUNET Stéphane, DANNEBEY Barbara, DIEULLE Daniel, DUCROQ Lucie, FRANCIANE, GUILLERME Catherine, GUILLERME Clémentine, GUILLERME Alain, LECOQ Gérard, PETIT Elisabeth, RENOULT Jean Luc: bénévoles

vous souhaite une bonne année 2015 et vous remercie de votre participation aux festivités qui ont pu vous être proposées durant l'année 2014.

### Le 8 mars 2014, SPECTACLE DUO DE LEGENDE

Ce 8 mars, la salle des fêtes a été emportée, par la nostalgie. 130 personnes sont venues applaudir Rosy Kikour et Yannick Dumont dans le cadre du concert *Un spectacle deux légendes*. Les deux artistes se sont succédés sur scène pour reprendre des chansons d'Édith Piaf et de Bourvil. Le concert a été organisé par Bernard Maillard Production avec le

*concours des organisateurs de Malta en fête. Le spectacle a eu beaucoup de succès car les artistes partagent de grands moments d'émotion avec le public, les gens se retrouvent dans les chansons.*

*Rosy Kikour est en train de se faire connaître un peu partout , elle a effectué une tournée en Pologne et même en Australie.*

Quant à Yannick Dumont, il est inutile de le présenter. Originaire de Yerville, ses interprétations sont connues de tous mais un vrai régal à redécouvrir....bref ! Un beau spectacle.

**Le dimanche 13 avril une foire à tout** était organisée. Belle réussite car 67 exposants s'étaient installés



dès 6 heures, certes sous un temps incertain le matin mais plus ensoleillé l'après midi.

Dès 12 heures, l'équipe de Malta en fête proposa une restauration rapide,

tous s'affairaient à préparer pour faire face aux commandes.

La veille, toute l'équipe avait tracé les emplacements dans la rue principale, dans la cour de l'ancienne école et sur le parking de l'espace Maltavilla. Une organisation qui simplifiait le travail du lendemain.



## FETE DE LA PENTECÔTE

Les 7, 8, et 9 juin, l'association MALTA EN FÊTE était mobilisée pour animer ces 3 jours de festivité.

Pour le grand bonheur des enfants, l'association distribua des tickets de manège le samedi à la salle polyvalente à partir de 14 heures.

Le samedi soir, le repas dansant autour d'un délicieux poulet basquaise avec la présence du DJ FREDERIC, à rassemblé un peu plus de 80 convives dont très peu de Mottevillais au grand désespoir des organisateurs.

Le dimanche l'harmonie "AVENIR" de OYE PLAGE a participé à la messe puis au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



**l'harmonie "AVENIR" de OYE PLAGE**



**Le concours de vélos fleuris**

L'après midi la quarantaine de musiciens défila dans les rues de Motteville précédé par une dizaine de vélos fleuris et accompagné d'OLIVIER, échassier réalisant des sculptures sur ballons. Puis vers 16 heures , ce dernier fit une prestation de magie auprès d'un jeune public attentionné. En fin de soirée, le feu d'artifice, offert par la municipalité, fut tiré avec un public venu nombreux.



**OLIVIER, échassier**

**Le lundi, à partir de 6 heures**, une quarantaine de participants pour la foire à tout prenaient place jusqu'à 14 heures où la



**Le concours de dominos**

# Associations >>

## Malta en Fête

### FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, l'association a organisé sa deuxième fête de la musique.

Le matin, à partir de 9 heures, toute l'équipe était à pied d'œuvre pour préparer cette soirée qui, une fois de plus, fut un beau succès. En fin d'après midi les 134 convives dont 86 Mottevillais arrivaient petit à petit pour écouter le groupe "Gangster of Paradise" composé de trois musiciens et d'une chanteuse.



Alexandre Dalibert, jeune Mottevillais, nous a ensuite proposé plusieurs morceaux, à l'accordéon, instrument qu'il pratique depuis seulement un an et demi, mais il possède déjà un bon répertoire.



Puis Les "Blacks Birds", habitués de la scène mottevillaise, ont terminé la soirée avec quelques compositions personnelles et des reprises Rock et Blues.



### REPAS ANTILLAIS

Le 08 novembre, l'association accueillait 169 personnes pour sa soirée annuelle sur le thème, cette année, des Antilles animé par l'orchestre "BRUNO BALLANDONNE".



Le succès de cette soirée a été assurée en grande partie par cette orchestre qui a su faire chanter et danser les convives jusque tard dans la nuit. Le repas a été très apprécié, de l'apéritif avec du punch agrémenté d'accras et de boudins Antillais suivi d'un colombo de poulet et le dessert des îles.

Les membres de "Malta en fête" sont désolés de n'avoir pu accueillir toutes les personnes intéressées par cette soirée, par manque de place

### THE DANSANT

Le succès remporté l'an dernier motiva les membres de l'association à renouveler l'organisation d'un second thé dansant le 14 décembre 2014, mais malheureusement seulement une cinquantaine de danseurs été présents.

Ceux-ci ont appréciés l'excellente prestation de l'orchestre "VIBRATION" ainsi que les pâtisseries confectionnées par les membres de l'association.



### Notre programme 2015.

- . **08 février** : Organisation d'un loto
- . **12 avril** : Foire à tout
- . **23, 24 et 25 juin** : Fête de la Pentecôte
  - Dimanche, foire à tout avec une animation de rues puis clôture par un feu d'artifice offert par la municipalité
  - Lundi, concours de dominos
- . **13 juin** : Fête de la musique
- . **En Septembre**: Une sortie théâtrale est prévue à Paris courant septembre, la date reste à définir
- . **14 novembre** : Repas à thème animé par l'orchestre BRUNO BALLANDONNE
- . **13 décembre** : Un arbre de Noel est prévu pour les enfants de la commune

L'association remercie la municipalité, le Conseil Général et Madame la Député pour les subventions allouées et je tiens à remercier personnellement tous les bénévoles qui participent, avec dévouement, à l'organisation de ces manifestations, ainsi que toutes les personnes qui nous encouragent par leur participation à nos manifestations.

Aussi, toute personne intéressée pour nous rejoindre sera la bienvenue au sein de notre équipe.

Nous avons commencé cette nouvelle année informatique par la traditionnelle réunion de rentrée le Mardi 17 Septembre 2013. Une trentaine de personnes étaient présentes et désirant s'inscrire ou se perfectionner. Après avoir présenté les différents animateurs, leurs horaires respectifs et les activités offertes, nous nous sommes donné rendez-vous le lundi 30 septembre pour les premières sessions.

A noter que pour cette reprise, la session du lundi 18H00 était sans aucun adhérent et on a fini par l'ouvrir au mois de décembre avec des inscriptions tardives.

Rappel des différentes sessions mises en place :

⇒ **Lundi de 18H00 à 20H00** : Session débutants avec Serge Tannay (5 adhérents)

⇒ **Mardi de 14H00 à 16H00** : session débutants avec Gérard Fohrer (7 adhérents)

⇒ **Mardi de 17H30 à 19H30** : session perfectionnement avec Daniel Dieulle (9 adhérents)

⇒ **Mercredi de 14H00 à 16H00** : session perfectionnement avec Daniel Plaquin (6 adhérents)

⇒ **Mercredi de 16H15 à 18H15** : session perfectionnement avec Daniel Plaquin (5 adhérents)

⇒ **Jeudi de 10H00 à 12H00** : Session perfectionnement et débutants avec Jean-Paul Desjardins (6 adhérents)

Soit un total de 38 adhérents

Chacun ayant pu trouver la session et les horaires qui lui conviennent, nous avons pu commencer une année studieuse à raison de deux heures de formation par semaine et par adhérent.

Le premier trimestre se terminant, nous avons convié tous les adhérents pour l'assemblée Générale de notre association. Celle-ci s'est donc tenue le mercredi 22 janvier où une trentaine d'adhérents intéressés par la vie du club ont répondu présents. Cette assemblée générale a permis de dresser un bilan de l'année passée tant sur les activités que sur le plan financier.

Cette dernière s'est terminée par la dégustation de la galette se rois confectionnée par Mme Guédin et très appréciée de tous.

Les deux trimestres suivants se sont déroulés dans la bonne humeur avec ses animateurs respectifs. Avant même d'arriver à la fin d'année scolaire où près de la moitié des adhérents émettaient le souhait de revenir pour

approfondir leurs connaissances.

Une fois encore, nous avons monté un cours supplémentaire pour les volontaires portant sur les différentes manipulations d'un appareil photo numérique et sur la prise de vue. Ce dernier a été animé par Mr Gérard Fohrer.

Une session portant sur la généalogie, a été également montée avec Jean Charles

Pour la clôture de cette année scolaire, nous nous sommes retrouvés le Mercredi 25 Juin tous autour d'une bonne table où les adhérents ont pu discuter et échanger leurs expériences en matière de pratique informatique. Chacun apportant sa petite participation.

Cette année de cotisations nous a permis de commencer à investir dans l'achat de tablettes, d'abord pour les animateurs afin de se familiariser avec ce nouvel outil informatique. Nous avons donc acheté 3 Tablettes : JP Desjardins, Daniel Plaquin et Daniel Dieulle. Le 2 autres seront achetées dans les semaines à venir.

Je tiens à remercier les animateurs pour le temps passé à assurer les sessions et leur implication dans le fonctionnement de l'association.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux animateurs afin de varier le contenu des formations.

Les remerciements suivants, vont vers la municipalité qui nous a toujours soutenu et en particulier pour la mise à disposition d'une salle communale et sans oublier la subvention annuelle.

**Le président**

M. Dieulle Daniel



# Associations >>

## Tennis de Table

### Fin de saison 2013-2014

L'assemblée générale a eu lieu le 13 JUIN 2014. Madame Beaudoin, maire, Messieurs Ducroq et Petit, adjoints au maire, étaient présents. A cette occasion, les rapports moraux et financiers ont été approuvés par les membres présents.

L'association présente un bilan financier stable par rapport à l'an dernier, qui fait apparaître un solde positif de 1400 euros.

Président : **Claude Lecoq**

Trésorier : **Christophe Jouen**

Secrétaire : **Daniel Lecoq**

A l'occasion de la fin de saison nous avons organisé le traditionnel repas le 04 juillet, préparé par Éric Halbourg du restaurant « O PAPILLES ».

Le menu a comblé les membres présents et leur famille.

### Saison 2014/2015 :

En septembre, l'association comptait 30 licenciés. Cinq équipes ont été engagées dans les différents championnats pour la première phase de septembre à fin décembre.

L'équipe 1 évoluait en régionale 3, le maintien était l'objectif mais l'équipe fanion a su trouver les ressources pour terminer deuxième synonyme d'accession en régionale 2

C'est une véritable surprise car jamais le club n'a atteint ce niveau.

Les matches de la deuxième phase contre les équipes 1 de Dieppe, Yport, Montivilliers, de Sotteville ou de Grand-Quevilly seront très très difficiles.

L'équipe 2 évolue en Départementale 1 et termine 6ème de sa poule mais a pu se maintenir au plus haut niveau départemental.

L'équipe 3 n'a pas réussi à rester en départementale 2 et accompagnera les équipes 4 et 5 en départementale 3. L'équipe 4 évolue en départementale 3, et termine 3ème de sa poule

L'équipe 5 également en départementale 3 termine troisième de sa poule accède L'équipe fanion a accroché une inespérée seconde place en R3 et à la R2

Clt	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	DIEPPE UNIVERSI 2	21	7	7	0	0	0	70	28
2	AS MOTTEVILLE 1	18	7	5	1	1	0	57	41
3	AS ROUTOTAISE 1	16	7	4	1	2	0	56	42
4	RAQUETTE NEUFCH 1	15	7	4	0	3	0	49	49
5	ST PIERRE LA GA 1	14	7	3	1	3	0	44	54
6	FRANQUEVILLE ST 1	10	7	1	1	5	0	40	58
7	J D ARC EVREUX 1	9	7	0	2	5	0	36	62
-	CP YVETOT 3	9	7	0	2	5	0	40	58

Clt	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	ASL PRESSE NORM 1	16	6	5	0	1	0	68	40
-	ASPTT ROUEN 1	16	6	5	0	1	0	66	42
3	MONTIVILLIERS 3	14	6	4	0	2	0	65	43
4	U S FECAMPOISE 4	11	6	2	1	3	0	51	57
-	ABSCL FONTAINE 3	11	6	2	1	3	0	51	57
6	AS MOTTEVILLE 2	8	6	0	2	4	0	41	67
-	CP PAVILLY 4	8	6	1	0	5	0	36	72
8							0	0	0

L'équipe 2 en départementale 1 a assuré in extremis son maintien en terminant 6ème.

Clt	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	LA CRIQUE TT 1	20	7	6	1	0	0	75	51
2	FR ISNEAUVILLE 2	19	7	6	0	1	0	71	55
3	RAQUETTE NEUFCH 2	15	7	3	2	2	0	73	53
4	FRANQUEVILLE ST 3	13	7	2	2	3	0	64	62
5	SPO ROUEN 11	12	7	2	1	4	0	58	68
-	ALCL GD QUEV. 7	12	7	1	3	3	0	58	68
-	ES ARQUES 2	12	7	2	1	4	0	67	59
8	AS MOTTEVILLE 3	9	7	1	0	6	0	38	88

L'équipe 3 en départementale 2 n'a pas pu assurer le maintien et évoluera en départementale 3 en janvier.



Clit	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	U S FECAMPOISE 5	20	7	6	1	0	0	91	35
-	AMSPSTEMARGUER 1	20	7	6	1	0	0	92	34
3	ASS. VARENDEVIL 2	17	7	5	0	2	0	72	54
4	AS MOTTEVILLE 4	14	7	3	1	3	0	63	63
5	ST LAURENT CAUX 2	13	7	3	0	4	0	55	71
6	CP GRANDCAMP 3	11	7	2	0	5	0	58	68
7	CP PAVILLY 6	10	7	1	1	5	0	42	84
8	CP BARENTIN 4	7	7	0	0	7	0	31	95

Clit	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	CP PAVILLY 5	18	6	6	0	0	0	87	21
2	LILLEBONNE 3	14	6	4	0	2	0	66	42
3	AMSPSTEMARGUER 2	12	6	3	0	3	0	48	60
-	FR ANQUETIERVIL 3	12	6	3	0	3	0	58	50
5	AS MOTTEVILLE 5	11	6	2	1	3	0	54	54
6	CP BARENTIN 3	9	6	1	1	4	0	45	63
7	FDJ FAUVILLE 4	7	6	1	0	4	1	20	88
8							0	0	0

Les équipes 4 et 5, en départementale 3 terminent respectivement 4ème et 5ème de leur poule

Clit	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	ALCL GD QUEV. 4	6	2	2	0	0	0	21	7
-	DIEPPE UNIVERSI 1	6	2	2	0	0	0	23	5
3	S SOTTEVILLAIS 1	4	2	1	0	1	0	11	17
-	AS YPORT TT 1	4	2	1	0	1	0	14	14
5	MONTIVILLIERS 1	3	1	1	0	0	0	11	3
6	ABSCL FONTAINE 1	2	2	0	0	2	0	7	21
-	AS MOTTEVILLE 1	2	2	0	0	2	0	5	23
8	AP PACYMENILLES 2	1	1	0	0	1	0	6	8

**En deuxième phase,** l'équipe fanion sera en régionale 2, l'équipe 2 en départementale 1 et les équipes 3, 4 et 5 en départementale 3.





MOTTEVILLE 1 aura fort à faire pour espérer se maintenir contre ces très fortes équipes dont les classements individuels sont largement supérieurs.

Au mois de décembre dernier Décembre dernier , le 17ème tournoi au profit du téléthon a été organisé à la salle des sports de MOTTEVILLE

Les participants sont venus de PAVILLY , SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE de FLAMANVILLE et bien sur de MOTTEVILLE.

La somme de 210 euros à été récoltée et remise à Didier Delaunay coordonnateur du téléthon pour la commune de Motteville.

Le tournoi a été remporté par Hugo Deschamps (trophée Daniel Yzet) devant Christophe Jouen (trophée Naze Antiquités )

Le tournoi consolante a été remporté par Christian Druaux devant Hugues Petit

Le tournoi de double a été remporté par Hugo Deschamps et Hugues Petit



Hugo le Vainqueur et son dauphin Christophe



La remise des récompenses au vainqueur

# Associations >>

## Tennis de Table

L'association tient à remercier vivement les généreux donateurs dont

- Madame Beaudouin Maire de MOTTEVILLE,
- Messieurs Ducroq et Petit adjoints de MOTTEVILLE ,
- Madame Chauvel Députée,
- Monsieur Trassy-Paillogues Conseiller général,
- Monsieur Thorel de l'entreprise MUTI RESEAUX de SAHURS,
- Monsieur et Madame Naze Antiquités de MOTTEVILLE,
- Mr et Mme Halbourg le restaurant «O Papilles» de YVETOT et les 3 Fleurs à AUTRETOT,
- Mr et Mme Dalibert Pépinière de la Clairière à MOTTEVILLE,
- Magasins E Leclerc à YVETOT
- Mr Dudout artisan couvreur à VIBEUF,
- Mr Bret artisan carreleur à MOTTEVILLE,
- Mr Petit Alain Construction CMEG, maire de FLAMANVILLE,
- Mr David Négoce à FLAMANVILLE,
- Lepicard Agriculture à YERVILLE ,
- Caisse d'épargne de Haute Normandie,
- CENTRAKOR à SAINTE MARIE DES CHAMPS,
- BAR PMU à YERVILLE,
- La Halle d'Antan à YERVILLE,
- Crédit Mutuel à YVETOT,

- Mr Yzet Daniel, président d'honneur de l'A.S.MOTTEVILLE,
- Mme Duval de FLAMANVILLE,
- Mr et Mme Petit Hugues de FLAMANVILLE,
- Mr Buquet Jean Baptiste de ECALLES ALIX,
- Mr Lebrun Pascal de CIDEVILLE,
- Mr Druaux Christian de SAINTE MARIE DES CHAMPS.

L'Association tient à remercier ses joueurs pour leur implication de recherche de lots et coupes afin de récompenser l'ensemble des participants à ce tournoi.

La galette des rois a réuni une partie des membres de l'association et leur famille. Quelques partenaires étaient présents. Des toasts ont été préparés par Hugues et Daniel afin de fêter la montée de l'équipe fanion en régionale 2.

L'association tient à remercier Monsieur et Madame Sandrine Petit, Laetitia Dufils, Daniel Lecoq, Baptiste Petit, Christophe Jouen, qui donnent de leurs temps afin que la salle soit nettoyée régulièrement.

Les entraînements ont lieu le Mardi de 20h30 à 23h00 et le Samedi de 16h30 à 18h30.

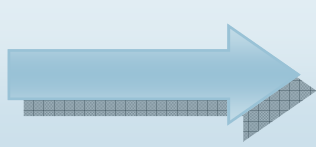
Les rencontres de compétition ont généralement lieu le vendredi soir et le Dimanche matin pour les rencontres de régionale.

Les membres de l'association remercient la municipalité ainsi que son personnel pour leur soutien.

La section tennis de table de l'association sportive Mottevillaise vous souhaite une excellente année 2015.

Le Président

**Claude Lecoq**



Les jeunes présents lors du tournoi du téléthon



# Associations >>

## ASM Football

Notre Club compte environ 190 licenciés, dont 100 enfants. Nous avons engagé pour la saison 2013/2014 treize équipes, deux après-midi, deux matin, une moins de 18 ans, une moins de 15 ans, une benjamin, deux poussins, trois pré-poussins et une débutants.



L'équipe des Pré Poussins

En finissant première et championne de 2ème division, l'équipe A de l'après-midi a accédé pour la première fois depuis la création du Club, au championnat de première division de district. L'objectif de cette année est de finir dans les six premiers.

Nous tenons à remercier la commune et le club de Croixmare, pour la mise à disposition de son stade afin que l'entente des moins de 18 ans et moins de 15 ans (comprenant les équipes de Croixmare-Limésy et Motteville) puissent participer à leurs championnats respectifs le samedi après-midi.

### Arbitrage

Nous souhaitons à Antoine Corruble, désormais arbitre en ligue, de continuer son ascension dans le monde de l'arbitrage.

Nous recherchons un candidat au poste d'arbitre afin d'être en règle avec le quota qui nous est imposé par la ligue de Normandie.

L'arbitrage des matchs des jeunes et des séniors est

assuré par les dirigeants du Club. Cette tâche est de plus en plus ingrate mais indispensable pour le déroulement des rencontres.

### L'école de foot.

Les entrainements des séniors ont lieu le mardi, mercredi et jeudi soir. Les séances sont organisées par Manu, Baptiste et Franck. Ces équipes ont pu s'entraîner à la salle des sports de Yerville et des séances de piscine ont été organisées à Yvetot pendant la période hivernale.



Les séniors A



Les séniors B

L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi. Le travail effectué par les éducateurs et les dirigeants est de très bonne qualité. L'engagement de tous, nous a permis d'obtenir le Label « école de foot ». Ce diplôme nous est attribué pour 3 ans.

Merci aux nombreux bénévoles qui donnent de leur temps sans aucune compensation financière pour accompagner nos jeunes.



L'équipe des poussins B

### Le stade

Le nettoyage des vestiaires et le traçage du stade, sont réalisés par les dirigeants. Je tiens à les remercier sincèrement car ces tâches sont très importantes et indispensables pour la vie de notre association.

L'été dernier, nous avons procédé à une mise aux normes des buts. Il nous reste encore des petits travaux (pose d'une main courante) afin d'obtenir le classement du stade.

Deux nouveaux éclairages ont été offerts et posés par Fabien Dupré, électricien à Flamanville, avec l'aide d'une nacelle prêtée par notre pépiniériste, Patrick Dalibert.

Les sponsors ont un rôle essentiel dans le développement de notre Club : Jeux de maillots, survêtements, panneaux publicitaires. Merci encore à ces généreux donateurs.

### Les coupes : Coupe de France

Après avoir battu nos voisins de Fréville (1but à 0), nous avons accueilli au 3ème tour, Oissel, Club de CFA, pour un match de haute qualité. Nos jeunes joueurs nous ont gratifiés d'une très belle prestation, nous nous sommes inclinés sur le score honorable de 4 à 0.

### Coupe de Normandie

Nous avons été éliminés au 3ème tour par l'équipe de Yébleron (1 but à 0) ; dommage, ce match était largement à notre portée. Au 2ème tour, nous avons éliminé l'équipe de Saint Pierre de Varengeville.

### Coupe Jean Méréault

Elimination au 3ème tour par l'équipe de Saint Aubin le Cauf, après avoir battu nos voisins de Limésy au tour précédent.



L'équipe du matin

### Coupe du dimanche matin

Elimination en seizième de finale par l'équipe de Fauville en Caux, après avoir éliminé Sainte Marie des Champs équipe d'excellence.



L'équipe des moins de 15 ans



Coupe Jean Vincent.

L'équipe des poussins s'est qualifiée brillamment pour la phase finale qui se déroulera entre les 16 meilleures équipes du district à Vatteville-La-Rue le 09 mai 2015.

Sortie bowling et temple du foot

Le 17 décembre dernier, nous avons organisé notre sortie bowling à Yvetot. Une vingtaine de dirigeants et accompagnateurs ont emmené les jeunes du Club. Lors de cet après-midi, les enfants ont pu profiter des douze pistes. A l'issue de la journée, un goûter leur a été offert à la salle des sports.



Le 05 mars, une sortie pour les enfants était organisée à Déville-les-Rouen pour un après midi de foot en salle.

La composition du bureau est la suivante :

- Président : ..... **Didier DELAUNAY**
- President d'honneur : ..... **Jean-Jacques CORRUBLE**
- Vice-président : ..... **Lenaïck MALL**
- Vice-président: ..... **Emmanuel PETIT**
- Trésorière: ..... **Bénédicte BUCAILLE**
- Trésorier adjoint: ..... **Ghyslaine MARC**
- Secrétaire: ..... **Bernard BUCAILLE**
- Secrétaire adjointe : ..... **Doria PETIT**

Membres: Alexandre ANCEL, Corentin BAILLEUL, Baptiste BUCAILLE, Benjamin BUCAILLE, Bertrand COLLIGNON, Pierre COLLIGNON, Antoine CORRUBLE, Arnaud DAVID, Philippe DUCROQ, Elodie

DUPERRON Caroline DUPRE, Fabien DUPRE, Séverine GUILLEMARD, Gilbert LEBAIR, Johnny LECOURT, Stéphane LESOBRE, Eric MARICAL, Emmanuel MULLER, Vincent PETIT, Dominique Pois, Sylvain SAUVAGE et Thierry YZET.



Nous remercions la Municipalité et le Conseil Général pour les subventions accordées, ainsi que les nombreux donateurs, qui, par leur aide nous permettent de faire vivre notre Association.



**Les Vétérans**

Bonne année à tous.

Le Président

**Didier DELAUNAY**



### Un pas de plus vers la guérison...

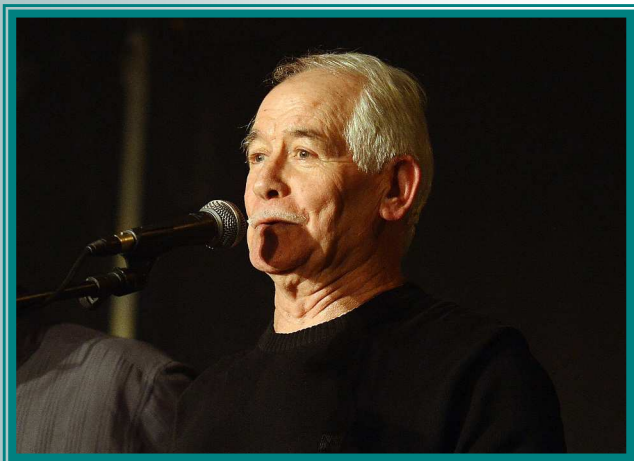
L'équipe du TELETHON, comme à son habitude, s'est mobilisée début novembre afin de mettre en place un programme ambitieux qui a permis de récolter plus de 10 000 €, somme reversée au profit de l'AFM.

Dès le vendredi matin, les bénévoles se sont donnés rendez-vous à la salle de l'espace Maltavilla. Afin que le concert se déroule dans de bonnes conditions, ils ont procédé à l'agrandissement de la scène avec des plateaux mis à disposition par la société BULTEL. Les techniciens des sociétés ATL et Yves Leroy ont mis en place l'éclairage et le son.

En première partie de spectacle, nous avons pu apprécier le groupe ENDORPHYN.

Lors de l'entracte, les spectateurs ont pu se restaurer avec des sandwiches et des boissons chaudes, acheter des enveloppes « gagnantes » à 1 € et profiter de la vente de travaux manuels.

Georges SALINAS, responsable de l'AFM pour la Haute



Normandie, s'est arrêté ce soir là afin de féliciter l'ensemble des bénévoles ainsi que le public pour les excellents résultats obtenus dans notre commune depuis de nombreuses années.

En deuxième partie, devant plus de 300 personnes, l'incontournable **Michael JONES** nous a permis de passer un moment inoubliable. Il a conquis le public avec les différents tubes de son ami, Jean-Jacques Goldman.

Le samedi midi, un lâcher de ballons a été organisé avec les enfants des écoles et par la suite, un apéritif a été offert par la Municipalité. Une vingtaine de personnes

ont pu bénéficier d'une restauration rapide.

L'après-midi, le traditionnel tournoi de tennis de table s'est déroulé à la salle des sports.



Le samedi soir, une centaine de personnes ont participé à la soirée dansante. Notre DJ bénévole a permis à l'assistance de passer une agréable soirée. Le repas a été confectionné par Eric et les convives ont pu apprécier la qualité des différents plats servis. La soirée s'est terminée par la traditionnelle tombola. Les gros lots ont été offerts par Hervé, notre généreux donateur depuis de nombreuses années.

Un grand Merci aux bénévoles qui ont confectionné des centaines de crêpes ; beaucoup d'entre elles ont été vendues à l'épicerie de la Clairière.

Toutes ces actions menées ont permis de remettre la somme de 10 305 € à Annie et Patricia, coordinatrices de l'Association Unython.

Laurence THIENNOT-HERMENT, Présidente de l'AFM-TELETHON, nous a communiqué le résultat final du Téléthon 2014 : 92 920 108 €, un résultat en hausse de 4% par rapport à 2013. Un succès que l'on doit à l'extraordinaire mobilisation de tous ! Sans vous, rien ne serait possible !

Le Téléthon est le socle du combat contre la maladie... Alors, ensemble continuons !!

Je vous donne donc rendez-vous les 4 et 5 décembre pour le Téléthon 2015...

**BRAVO et MERCI A TOUS !!**

**Didier DELAUNAY**

# Jouons un peu

P	C	D	T	A	D	I	D	N	A	C	X	I	O	V
O	A	O	R	B	E	P	B	T	A	D	N	A	M	O
P	M	R	U	S	F	M	M	U	A	E	R	U	B	T
I	P	I	L	T	I	A	O	A	L	E	L	I	R	E
N	A	O	H	E	M	I	C	Y	C	L	E	U	T	R
I	G	L	I	N	M	R	P	R	O	M	E	S	S	E
O	N	O	I	T	C	E	L	E	T	T	I	T	S	C
N	E	S	E	I	T	M	N	E	A	L	E	E	I	O
E	R	I	D	O	G	M	G	T	S	G	N	L	E	N
H	B	D	U	N	E	A	U	N	A	A	T	E	G	S
P	M	R	A	V	R	R	A	D	T	I	T	C	E	E
A	A	R	R	F	C	G	N	E	O	U	R	T	T	I
R	H	R	F	S	O	O	U	R	P	E	S	E	R	L
A	C	U	T	L	S	R	D	E	B	A	T	U	A	O
P	S	T	S	I	E	P	D	N	I	T	U	R	C	S

www.softsho.fr.com

ABSTENTION  
BULLETIN  
BUREAU  
CAMP  
CAMPAGNE  
CANDIDAT  
CARTE  
CHAMBRE  
CONSEIL  
COUT  
DEBAT  
DEFI  
DEPUTE  
DROIT

ELECTEUR  
ELECTION  
ELIRE  
FRAUDE  
HEMICYCLE  
ISOLOIR  
LISTE  
MAIRE  
MANDAT  
OPINION  
PARAPHE  
PARLEMENTAIRE  
PARTI

PESER  
PROGRAMME  
PROMESSE  
RANG  
SCRUTATEUR  
SCRUTIN  
SENATEUR  
SIEGE  
SLOGANS  
SONDAGE  
SUFFRAGE  
TOUR  
VOIX  
VOTER

## Grille du jour niveau moyen

Grille N° 1467 - moyen

	1					5		
3		4	1	5		8	2	
	7	5	9	6				
8				2	5		7	
				8				
	4		7	3				5
				1	6	4	9	
4	8			9	3	2		7
	6							3

## Grille du jour niveau difficile

Grille N° 1467 - difficile

			5	2				3
				7	3	8		9
	4				9	7		
9		5		8				
4								1
				2		6		8
		8	6				5	
1		6	3	9				
7			2		8			

# **Commune de MOTTEVILLE**

## **Place De Lattre de Tassigny**

### **76970 Motteville**



La nouvelle équipe dirigeante de la commune

#### **Election du conseil municipal 2014**

**À 67 ans, Marie-France Beaudouin s'installe dans le fauteuil de maire.**  
**«Je remercie les électeurs et je salue le travail effectué par Élisabeth Petit.**  
**Je m'inscris dans la continuité».**

**L'équipe a été largement renouvelée avec huit nouveaux élus :**  
**Christelle Cury, Barbara Dannebey, Fabienne Doury,**  
**Mauricette Hardier, Marc Largillet, Nadine Montier,**  
**Yves Petit, Jean-Luc Renoult.**

**Deux nouveaux adjoints ont été désignés :**  
**Philippe Ducroq, devient 1er adjoint et Yves Petit , 2e adjoint.**

#### **Les élus**

**Marie-France Beaudouin (maire), Philippe Ducroq(1er adjoint),**  
**Yves Petit (2e adjoint), Éric Halbourg, Fabienne Doury,**  
**Christelle Cury, Barbara Dannebey, Christophe Biard,**  
**Nadine Montier, Mauricette Hardier, Gérard Lecoq,**  
**Marc Largillet, Tony Leury, Jean-Luc Renoult et Catherine Fauvel.**

**Retrouvez toutes les informations communales ainsi  
que la vie de nos associations sur notre site internet:**

**<http://www.motteville-infos.fr>**